

Les pêcheurs exigent l'effacement de la dette

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Huitième année - N° 2238 - Jeudi 30 décembre 2010 - Prix : 10 DA

Nous souhaitons
une bonne année 2011
à tous nos lecteurs



Ph. > Mehdi B./J. A.

Louisa Hanoune à propos des élections de 2012

«Les escrocs politiques sont de retour»

Ils préparaient des attaques contre des hôtels au réveillon

De dangereux criminels arrêtés

La Brigade mobile de la police judiciaire de la division Est d'Alger a pu démanteler, le 21 décembre dernier, un important réseau criminel agissant sur l'axe Alger-Tizi Ouzou.

Lire page 2



Ph. > Le Jour

Jean Tremblay, homme politique canadien

«Le Front Polisario n'a aucun lien avec le terrorisme»

Ils préparaient des attaques contre des hôtels au réveillon

De dangereux criminels arrêtés

■ La Brigade mobile de la police judiciaire de la division Est d'Alger a pu démanteler, le 21 décembre dernier, un important réseau criminel agissant sur l'axe Alger-Tizi Ouzou.

Par Sofiane Abi

Il s'agit en tout de huit personnes, dont cinq résident dans la wilaya de Tizi Ouzou et trois à Alger, selon le commissaire principal et chef divisionnaire de la police judiciaire de la division Est d'Alger, B. Youssef. C'est lors d'un point de presse organisé au siège de la Sûreté d'Alger que ce commissaire principal a relaté les faits de cette importante affaire. En effet, ce dangereux réseau était en mesure d'exécuter des attaques très spéciales ciblant des hôtels de la capitale et peut-être des établissements hôteliers de Tizi Ouzou durant la fête de fin d'année. Il s'agit de dangereux criminels, bien armés et bien préparés pour actionner leurs plans diaboliques. Ils étaient en possession d'une arme à feu type revolver de calibre 7,65 mm et d'autres armes blanches. Le même groupe avait perpétré, il y a dix jours, une attaque spectaculaire dans un hôtel de l'Est d'Alger. Les huit criminels ont pris en otage le propriétaire de l'hôtel, lui ont ligoté les mains, puis ont pris la fuite avec la somme importante de 1,4 milliard de centimes. Faut-il le signaler, ce réseau est composé de criminels très expérimentés qui agissent dans les hôtels et lieux de luxe, là où il y a un gros butin en jeu. Le 18 décembre dernier, la BMPJ de la division Centre d'Alger a été informée de ce réseau. Rapidement, les enquêteurs de cette division se sont déplacés vers la wilaya de Tizi Ouzou pour mener leur enquête, appuyés par leurs col-

lègues de cette wilaya. En l'espace de deux jours seulement, le réseau a été démantelé grâce à l'excellent travail accompli par les brigades des deux wilayas. Trois véhicules, dont celui utilisé dans l'attaque de l'hôtel de l'Est d'Alger ont été récupérés lors de l'interpellation des huit criminels. Un revolver calibre 7,56 mm et des armes blanches, ainsi que la somme de 1,4 milliard de centimes ont été également récupérés par les policiers. Les huit personnes ont été présentées le 26 décembre dernier devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba.

Un handicapé «chef» d'un réseau de faux documents

Une deuxième affaire a pu être élucidée par la BMPJ de la division Est. Un jeune handicapé travaillant à l'APC de Baraki a été arrêté le 18 décembre dernier avec deux de ses collaborateurs, issus de la même daïra, pour faux et usage de faux. En effet, le «cerveau» de ce réseau de trafic de faux documents administratifs a été arrêté après une souricière soigneusement tendue par la brigade mobile de la police judiciaire de sûreté de daïra de Baraki. Après des informations fournies par des citoyens, l'enquête de la BMPJ a pu être lancée. En 48 heures, le réseau a pu être démantelé par les enquêteurs de la BMPJ. En effet, les policiers ont arrêté en flagrant délit trois membres du réseau, dont l'auteur



Ph. > B. Karim/J.A.

principal, la personne handicapée. Plusieurs faux documents administratifs ont été saisis par les policiers. Il faut souligner que trente et une victimes ont été recensées par les enquêteurs. Un faux document pouvait coûter entre 2 000 et 20 000 dinars, selon son importance. Ainsi, une fausse résidence est cédée par le réseau aux «victimes» pour la somme de 4 000 dinars. Bien entendu, les citoyens qui se présentaient à ces vendeurs ne savaient pas qu'il s'agissait de faux documents administratifs, puisque le «cerveau» travaillait à l'APC de Baraki. Par ailleurs, un lot important de matériel informatique a été récupéré par la police au cours de

cette affaire. Il s'agit d'un micro portable, d'un scanner et d'une imprimante couleurs, en plus de plusieurs centaines de faux documents. Les trois personnes ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach, lequel a demandé leur mise en détention en attendant leur procès.

4 Africains et deux Algériens arrêtés à Bir Mourad Rais pour affaire d'héroïne

Le 23 décembre dernier, la BMPJ de la division Centre d'Alger a reçu des informations de citoyens faisant état de la présence d'une personne suspecte au niveau de la station des bus de la commune de Bir Mourad Rais. Une fois sur les lieux, la BMPJ a

procédé au contrôle de la station. Sur place, les policiers en civil surveillaient la personne suspecte. Quelques minutes après, les policiers ont procédé au contrôle de cette personne. En effet, six capsules d'héroïne et une somme de 14 600 dinars ont été découvertes en sa possession. Il s'agit d'un vendeur de drogue résidant à Alger. L'enquête a permis par la suite le démantèlement du reste du groupe, composé de six personnes. Deux Algériens, deux Maliens, un Sierra Léonais et un Nigérien (les Africains résidaient illégalement en Algérie). Ils ont été tous arrêtés. Trois capsules de crack, deux capsules d'héroïne, ainsi que des seringues ont été saisies lors de cette affaire. Il s'agit d'un dangereux réseau de vente de drogue dure. La collaboration des citoyens et le travail accompli par les policiers a permis de mettre fin à l'activité de ce réseau. S. A.

Emeutes de Oued Ouchayah

29 personnes arrêtées, dont 7 mineurs et six épées récupérées

APRÈS les émeutes qui ont eu pour théâtre le quartier des Palmiers, à Oued Ouchayah, les policiers ont procédé à l'arrestation de 29 émeutiers, dont sept mineurs. D'autre part, six épées ont été saisies lors de ces arrestations. Par ailleurs, plusieurs personnes ont été blessées au cours de ces émeutes. Du côté de la police, et selon le chargé de la communication de la Sûreté d'Alger, Khawa Samir, 52 policiers ont été blessés, dont un gravement. Du côté des citoyens, une personne a été

légèrement blessée lors de ces affrontements. Les 29 personnes arrêtées ont été présentées hier devant le procureur de la République du tribunal d'El Harrach. Rappelons qu'à l'origine de ces émeutes qui ont éclaté dans ce quartier populaire de la banlieue algéroise, il y a des revendications sociales qui, faut-il le rappeler, se sont multipliées ces derniers mois à travers certains quartiers de la capitale. S. A.

Tizi Ouzou

Lourdes peines pour une bande de malfaiteurs

Deux membres d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le dressage des faux barrages ont été condamnés hier par le tribunal criminel de Tizi Ouzou à de lourdes peines. En effet, les deux prévenus M. Idir et A.Omar ont écopé respectivement de 20 ans et 15 ans de prison pour association de malfaiteurs, vol à main armée et homicide volontaire. Les circonstances de l'affaire remontent au 16 décembre 2006 quand un fonctionnaire de police a été victime de cette bande qui dressait un faux barrage près de Mechtras au sud de Tizi

Ouzou. Celui-ci a fait usage de son arme pour se défendre avant de prendre refuge au niveau du siège de la garde communale de Souk El Thenine. Les recherches lancées immédiatement dans la zone ont permis de mettre la main sur l'un des mis en cause qui n'a pas pu prendre la fuite en raison de ses graves blessures. Puis une autre opération de recherche menée à Tirmatine s'est soldée par la découverte du corps sans vie d'un autre membre de ce réseau, vraisemblablement assassiné par ses acolytes. Hamid M.

Affaire de l'attentat à la voiture piégée contre les RG

L'«émir» de la phalange El Nour condamné à mort

Le tribunal criminel près la cour de Tizi Ouzou a prononcé hier la peine capitale à l'encontre de G. Toufik, présenté comme l'émir de la phalange de El Nour activant sous la houlette de l'ex-GSPC. Il était jugé dans le cadre de l'attentat kamikaze contre le siège

des renseignements généraux de Tizi Ouzou, perpétré le 3 août 2008. Ce terroriste, toujours en cavale dans les maquis, est poursuivi pour appartenance à un groupe armé, détention d'explosifs et de destruction de biens publics. Pour rappel, cet attentat à la voiture piégée a fait plu-

sieurs dizaines de blessés et d'importants dégâts matériels au siège des RG ainsi qu'aux habitations mitoyennes de la cité Eucalyptus. Notons que le même tribunal a acquitté un prévenu présent à l'audience poursuivi dans le même dossier. H. M.

Des ministres auditionnés sur les dépenses de 2008

L'APN veut contrôler les dépenses publiques

■ Le projet de loi portant règlement budgétaire 2008 a pris des années pour sortir des tiroirs du gouvernement afin de permettre à l'Assemblée populaire nationale (APN) d'exercer son rôle relatif au contrôle des dépenses publiques.

Par Nacera Chenafi

Dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2008, la commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé, depuis lundi dernier, une série d'auditions de plusieurs ministres, notamment ceux de l'Intérieur, de la Solidarité nationale, de la Culture et de la Formation professionnelle, après avoir remarqué la faible consommation des crédits alloués aux fonds d'affectation spéciale relevant de ces départements ministériels. Ainsi, la commission de l'APN tente de savoir pourquoi des crédits financiers n'ont pas été consommés ou faiblement, avoir des explications sur le sort des projets programmés pour ces budgets et où est passé l'argent non dépensé. Dans ce cadre, la commission de l'APN compte rédiger un rapport détaillé sur les secteurs concernés par «la réalisation des projets et les dépenses» qui sera présenté aux députés lors de la séance qui sera consacrée à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2008. Lors de ces auditions, la commission de l'APN a débattu trois points importants, notamment la distribution des crédits alloués au fonds commun des collectivités locales, la faible consommation des crédits financiers alloués aux projets décentralisés au titre de l'exercice 2008 concernant les wilayas d'Alger, Blida, Tissemsilt, Khenchela, Saïda, Ouargla, et enfin la faible consommation des crédits alloués aux fonds d'affectation spéciale relevant des départements ministériels de l'Intérieur, de la Solidarité nationale, de la Culture et de la Formation et de l'enseignement professionnels. Selon un commu-



Ph. > E. Soraya/J.A.

niqué de l'APN, le ministre de la Formation professionnelle, El Hadi Khaldi, a indiqué dans son exposé devant la commission des finances de l'APN que «le fonctionnement du Fonds national de développement de l'apprentissage et de l'enseignement continu (Fndaec) gère deux comptes d'affectation spéciale». Il a aussi abordé les recettes du fonds entre 1998 et 2010 et les taxes imposées aussi bien sur la formation par apprentissage. Concernant les difficultés auxquelles fait face le fonds, M. Khaldi a relevé «une baisse notable des dépenses». De son côté, le ministre de la Culture, Khalida Toumi a souligné que le département de la Culture assure la gestion de quatre comptes d'affectation spéciale, à

savoir le Fonds national pour la promotion du cinéma, le Fonds national de développement et de promotion des arts et des lettres, le Fonds national du patrimoine culturel et le Fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation «Alger capitale de la culture arabe 2007». Elle a également relevé que «le Fonds national du patrimoine culturel n'a pas bénéficié de financements en 2008, les textes d'application afférents n'ayant pas été promulgués avant 2009». Elle a également indiqué que «la liquidation du Fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation "Alger capitale de la culture arabe 2007" est en cours». En outre, ladite commission a écouté le directeur général de l'Office national des statistiques, Mounir Khaled

Berrah, sur les mécanismes utilisés dans le compte des indicateurs économiques liés à l'encadrement du budget de l'État (taux de croissance, taux d'inflation, taux de chômage). Il a exposé les méthodes de calcul des indicateurs économiques utilisées dans l'encadrement du budget de l'État, notamment la moyenne de croissance et les taux d'inflation et de chômage. Il faut rappeler que les statistiques de ce département, notamment celles concernant le chômage et l'emploi, ont été remises en cause. D'autre part, la commission des finances entendra aujourd'hui le gouverneur de la Banque d'Algérie sur les bénéfices réalisés au cours de l'exercice 2008 et la relation de la Banque d'Algérie avec le Trésor public et les banques. **N.C.**

Budget annuel

Bouteflika signe la loi de finances 2011

Après son adoption par l'APN (l'Assemblée populaire nationale) en novembre dernier et par le Conseil de la nation le 1^{er} décembre en cours, la loi de finances 2011 a été signée hier à Alger par le président de la République. Elle prévoit un total de plus 7,5 milliards DA, dont 3,434 milliards de DA au titre du fonctionnement et 3,184 milliards de DA destinés à l'équipement. Ainsi, la LF 2011 qui consacre la deuxième année d'exécution du Programme quinquennal d'investissements publics (2010-2014), a maintenu le prix de référence du baril de pétrole à 37 dollars, alors que la moyenne des prix d'exportation du brut s'est située à 77,19 dollars durant les huit premiers mois de 2010. A ce titre, le texte s'est basé sur un prix de référence fiscal du baril de pétrole à 37 dollars et prévoit une croissance économique de 4%, celle hors hydrocarbures de 6% et une inflation de 3,5%, alors que le taux de change est fixé à 74 DA pour un dollar, contre 73 DA dans la LFC 2010. En outre, la LF 2011 envisage plusieurs mesures incitatives visant essentiellement l'en-

couragement de l'investissement à travers l'introduction d'exonérations et d'abattements fiscaux au profit de différentes branches de l'économie productive. Parmi ces mesures, il est notamment question de l'exonération de l'Impôt sur le revenu global (IRG) et de l'Impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) des activités portant sur le lait cru dans la perspective de renforcer cette filière. Les opérations génératrices de devises, tant pour les activités d'exportation que pour celles réalisées localement, sont également concernées par une exonération de l'IBS. En sus, les dites opérations ainsi que celles d'acquisition de navires par les compagnies de navigation maritime bénéficient de la suppression de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée). Ainsi, les chantiers de construction navale bénéficieront, dans le cadre de cette loi, d'une réduction de la TVA à 7%, un même taux qui sera appliqué aux importations d'aliments d'élevage aquacole qui profitent parallèlement d'une exonération des droits de douanes. Par ailleurs, la LF 2011 définit les conditions d'application d'un abattement de

30% en cas de réinvestissement des revenus soumis à l'IRG. D'autre part, dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale, le texte exige le «paiement immédiat» des régularisations établies à l'encontre des contribuables non installés en Algérie bénéficiant de sursis légal de paiement et dont les contrats arrivent à expiration. La LF 2011 fait également «l'obligation de transmission», par les sociétés et compagnies d'assurance ou de réassurance ou d'autres intervenants, d'un état des polices d'assurance contractées par les personnes physiques, morales et les entités administratives au profit de leurs véhicules ou patrimoine immobilier. A cela s'ajoute l'introduction dans la LF 2011, d'une procédure d'orientation de la vérification des déclarations en douane par la sélection des contrôles douaniers à effectuer. A noter que la LF 2011 a rétabli l'avantage fiscal à travers une exonération des droits et taxes à hauteur de 60%, accordé aux veuves de chouchada ainsi que leurs ayants droit dans le cadre de l'importation de véhicules touristiques neufs. **Lynda N.B.**

EDITO

L'Etat et la société

Par Brahim Djali

Nous sommes en guerre secrète contre le monde. Nous avons pris le maquis à partir duquel nous initiions des batailles, comme pendant la guerre d'indépendance. La Direction planifie tout dans une relative opacité, décide des priorités, s'engage, se replie et réagit en fonction des données dont elle dispose – si elle informe peu d'elle-même, il faut croire qu'elle est plutôt bien informée des autres. Cette Direction s'appelle l'Etat : rempart, garant, providence, clientéliste, bouclier, instrument, force de frappe, démiurge, talon d'Achille et force obscure, tout à la fois, de la société. L'Etat algérien pour le meilleur et le pire : à cause de ceux qui le représentent nous avons failli tous disparaître, grâce à eux nous nous réjouissons de renaître. Nous oscillons en ce début 2011 entre le spectre d'un traumatisme récent et la promesse d'un avenir meilleur. Acteurs plutôt passifs de nous-mêmes, nous doutons et nous espérons. La Direction sait que nous nous contentons de ce qui nous est donné mais elle ne sait pas jusqu'à quand. En privé, elle ne comprend pas toujours la logique de notre ingratitude, parce que son propre système politique en place lui fait croire qu'elle se sacrifie pour nous, et lui fait croire aussi qu'elle est indispensable. Il n'est pas jusqu'au moindre petit responsable qui pense autrement. Tout le malentendu vient de là. Et la société ? Le plus surprenant est son retrait apparent des questions idéologiques – linguistiques devrait-on dire. Si elles sont toujours en embuscade, elles peinent à mobiliser. Comment pense le peuple ? Mystère. L'argent tend à parasiter toutes les valeurs étatiques, la religion y compris. Les frustrations sociales tirent leur origine de la répartition et de la profusion des biens. L'Etat paraît le coupable idéal. On ne lui saura pas gré de ce qu'il fait, et on ne lui pardonnera jamais de vouloir tout régenter. Le danger de l'anarchie est réel. Il n'y a de mode politique opératoire en Algérie que l'autoritarisme. Mais il ne faut pas croire que la société est immobile. Elle avance même plus vite que ceux qui la dirigent. Voilà pourquoi la crainte d'un divorce brutal, aujourd'hui encore improbable, ne doit pas être écarté sur le moyen terme. Tout montre cependant qu'aussi bien le pays que ses institutions, sont en mesure de survivre à un tel divorce. Les atouts maîtres sont nombreux : ressources financières et humaines, d'abord, avancées dans les domaines de l'éducation, la santé et les infrastructures ensuite. Là où le désespoir est absent les fractures ne peuvent qu'être relatives. Tant qu'on se suiciderait pour un logement plus décent, le pire n'est pas pour demain. Et le meilleur reste d'actualité. **B. D.**

APN

La séance d'aujourd'hui consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, indique mercredi un communiqué de l'Assemblée. Ces questions orales concernent, précise la même source, les secteurs de l'Energie et des mines (2 questions), des Transports (1 question), de l'Habitat et de l'Urbanisme (3 questions), du Tourisme et de l'Artisanat (2 questions), de la Jeunesse et des Sports (1 question) et de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement (2 questions).

Jean Tremblay, homme politique canadien

«Le Front Polisario n'a aucun lien avec le terrorisme»

Ph. > D. R.



■ Jean Tremblay, homme politique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec, Canada), soutient la thèse selon laquelle le Front Polisario n'a aucun lien avec l'organisation terroriste Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

Par Hocine L.

«L'Agence marocaine de presse et d'autres médias marocains, très souvent pilotés par les services de renseignements du Makhzen marocain, font de plus en plus apparition sur les sites mauritaniens pour nous dénigrer le mouvement du F. Polisario au Sahara occidental», a écrit cet ancien maire de la région Chicoutimi, dans un article paru sur le journal électronique mauritanien Cridem. «La majorité de ces soi-disant dépêches d'informations nous dit que la direction du F. Polisario est infiltrée par la mouvance de l'Aqmi. On cite même les médias américains les plus éloignés pour donner crédit à ces allégations.

Je dois dire que l'Aqmi est déjà bien implanté au Maroc», note-t-il encore. Selon cet ex-magistrat «les attentats de Casablanca et autres villes marocaines en attestent de cette triste réalité mondiale du terrorisme». «donc, le Makhzen et ses renseignements spéciaux, ne doivent pas essayer de percuter ce constat sur le F. Polisario et le peuple sahraoui, puisque ce mouvement de libération est loin d'être lié, de prêt ou de loin, aux mouvances terroristes», écrit-t-il. D'ailleurs, soutient le politicien, «dans les câbles de Wikileaks, la diplomatie américaine et les services de renseignements des USA disent clairement que le Front Polisario n'a pas de lien avec le terrorisme et l'extrémisme religieux». Ce «mémo» diplomatique a été rapporté par le journal espagnol «El País» (édition du samedi 11 décembre 2010). La note qui cite une source diplomatique affirme que «le Front Polisario ne soutient pas le terrorisme et l'extrémisme religieux, il s'attache à poursuivre et à combattre le trafic d'armes destinées aux organisations terroristes», a précisé la même source. «Il ne favorise pas également l'accès des sites extrémistes à l'intérieur des camps de réfugiés sahraouis», a ajouté le même document.

Selon un document confidentiel publié en décembre 2009, sur la base des contacts menés par l'une des ambassades des Etats-Unis d'Amérique avec le Haut Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation des Nations unies et américaine des organisations non-gouvernementales dans la région, «le Front Polisario mène une lutte contre l'émigration clandestine, le trafic d'armes et de la drogue». Le Front Polisario a encouragé des organisations non-gouvernementales occidentales à participer à des forums sur le dialogue mondial, dont le dialogue interreligieux, qui se tient chaque année dans les camps de réfugiés sahraouis, a rappelé la même source. «Donc, j'aimerais bien que les services de presse et de renseignements marocains arrêtent de bombarder les Mauritaniens avec leurs infos tronquées et biaisées relativement au peuple sahraoui et les laisser juger par eux-mêmes la situation qu'ils connaissent très bien pour avoir été parti pris dans ce maudit conflit. Je fais donc confiance aux Mauritaniens et à leur jugement, compte tenu de l'histoire et de leur proximité avec ces braves Sahraouis», a conclu l'auteur de l'article.

H. L.

Campagne de prévention des accidents de la route

Notable impact de la Radio nationale

LES PARTENAIRES de la campagne annuelle de prévention des accidents de la circulation menée par la Radio nationale ont été unanimes à souligner mercredi à Alger le succès de cette action au regard du recul du nombre de tués sur les routes durant les dix premiers mois avec 848 victimes en moins par rapport à l'année dernière. Cette opération, la première du genre de par son envergure et sa forme, «a réalisé les objectifs tracés, le citoyen montrant une plus grande conscience», a affirmé le directeur général de la Radio nationale, Tewfik Khelladi. Cette campagne, a-t-il ajouté, lancée début janvier dernier et qui a «trouvé échos auprès des citoyens, toutes catégories confondues» est une initiative efficace destinée à circonscrire ce phénomène qui fait chaque année de nombreuses victimes, notamment par le changement des comportements et des mentalités irresponsables, à travers des actions communes impliquant tous les acteurs. Le responsable de la cellule de communication du commandement général de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Kerroud Abdelhamid, a, à son tour, salué cette

campagne dont les «indicateurs positifs» se traduisent par un recul des accidents de la circulation et du nombre de morts de l'ordre de 848 durant les dix premiers mois de l'année en cours, comparativement à la même période de l'année 2009. Les stations régionales, a-t-il poursuivi, transmettaient en direct des lieux des accidents permettant aux auditeurs de «suivre les témoignages des victimes et des citoyens et de créer une plus grande conscience chez les usagers de la route». Il s'agissait pour cette campagne, a précisé le lieutenant-colonel Kerroud, de s'adresser «à la raison en premier lieu, ce qui a eu pour effet le changement du comportement humain». L'établissement des amendes pour les contraventions liées au contrôle technique des véhicules a également baissé, a-t-il dit. Dans le même sens le représentant de la Sûreté nationale, le commissaire divisionnaire Tatache, qui a salué les résultats réalisés et à leur tête le recul du nombre de morts sur les routes, a affirmé que cette campagne a «suscité des réactions positives des usagers de la route». N. G.

Qui est Jean Tremblay ?

JEAN TREMBLAY est un homme politique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec, Canada). Notaire de profession et homme d'affaires, il est élu maire de Chicoutimi en 1997. Après les réorganisations municipales québécoises, il devient le premier magistrat de la ville de Saguenay le 1^{er} janvier 2002. Son mandat est renouvelé lors des élections de novembre 2005 avec 72% des voix et de nouveau en novembre 2009 avec 78% d'appui.

REGARD

La source de la criminalité

Le terreau est déjà fertile qui a permis à un quotidien à sensation de semer le trouble parmi certains noceurs du jour de l'an. La rumeur écrite a obligé le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales d'intervenir pour se défendre de la chose. Il n'a pas diffusé de circulaire aux débitants de boissons alcoolisées, leur intimant d'arrêter leur service à vingt heures. Le ministère du Commerce, impliqué lui aussi, n'a apparemment pas réagi. On ne sait pas comment le journal a pu «inventer» la note ministérielle et à partir de quelle source. On ne sait pas s'il a lu la note en question, ce qu'il aurait dû exiger avant d'y aller. Il aurait pu vérifier le bien-fondé du «scoop» auprès du premier établissement venu. Non, il y a cru et a sauté sur l'occasion offerte. Cela a été possible parce que ça collait parfaitement à l'air du temps. La bigoterie ambiante et les multiples et innombrables fermetures «administratives» ont déjà fait leur œuvre. Tant pis si dans beaucoup de régions ce sont les réseaux de la grande criminalité qui ont remplacé la distribution légale et tant pis si les

drogues dures ont servi de substituts à la bière trop voyante et trop chère. Les inquisiteurs, les moralisateurs et les idéologues imbus d'omniscience sur ce qui est bien pour la société sont aidés en cela par les errements des autorités dont la perception des dynamiques sociales se limite au manichéisme le moins coûteux en efforts intellectuels. A cause de cela, quand elles sont mises à l'index, elles ont des réactions effarouchées comme ce démenti «ferme et énergique» qui qualifiait l'information qui les implique, d'«erronée, grotesque et mensongère». Les mots en viennent à leur manquer, non pas pour exprimer leur indignation, comme il y paraît, mais pour se défendre de cette attitude rampante, insidieuse vis-à-vis du commerce de l'alcool. En fait, il doit y avoir un sacré débat en haut-lieu, un débat feutré fait de non-dits et de concessions, pas de joutes ouvertes et de mise à plat des questions qui «gênent» la doxa dominante. Comme pour les libertés religieuses où on ne sait plus qui de la Constitution ou du flic de passage a force de loi. La référence wahhabite a eu du mal à s'imposer

totallement, alors on passe son temps à composer, à tergiverser et à nager dans le trouble de l'arbitraire. Tel juge condamnera le déjeuner et tel autre l'acquittera. Ce qui est permis ici est prohibé ailleurs et la mesure qui frappe tel bar ou tel restaurant ne concernera pas le bar ou le restaurant d'en face. Des libertés compartimentées selon la région, le quartier ou l'individu. La référence wahhabite qui n'a pas marché chez nous, ne marche pas non plus chez elle et chaque jour qui passe nous en apprend un peu plus sur le «rigorisme» de façade. Il y a d'abord ces saisies considérables des miettes de la contrebande d'alcool et de stupéfiants aux postes frontières du royaume puritain. Il y a ensuite ces témoignages sur la vie des élites qui ne se privent d'aucuns interdit, alcool, drogue et sexe en zones protégées, sciemment ignorées par la pointilleuse et toute puissance milice des moutawas. La rotture se contente du Sadiki, un spiritueux produit dans les distilleries clandestines. Une réalité sans concession contre tous les prohibiteurs.

A. H.



Par Ahmed Halfaoui

Louisa Hanoune à propos des élections de 2012

«Les escrocs politiques sont de retour»

■ La secrétaire générale du Parti des travailleurs s'exprimant lors d'une conférence de presse, s'est montrée très critique à l'égard des «opportunistes et aventuriers» qui investissent le champ politique.

Par Aomar Fekrache

La mafia politique prépare son grand retour en prévision des échéances électorales de 2012. La déclaration a été faite par Louisa Hanoune qui met en garde contre «les escrocs et autres mercenaires politiques» qui comptent intégrer les partis dans le but d'atteindre des postes de responsabilité. La secrétaire générale du Parti des travailleurs s'exprimant lors d'une conférence de presse, s'est montrée très critique à l'égard des «opportunistes et aventuriers» qui investissent le champ politique, dans le but de servir leurs intérêts personnels. Selon elle, la couleur a été déjà annoncée et la décomposition politique se confirme encore davantage. Citant en exemple, le



PH/Mehdi B./J.A.

cas de l'individu ayant déclaré que le frère du président – Saïd Bouteflika – sera le candidat de son parti à la présidentielle de 2012, avant de se rétracter et d'affirmer que ses propos ont été de la pure fiction. Ou encore l'information selon laquelle des élus de sa formation «ont déposé une démission collective à Annaba». Ce qui est faux, a-t-elle avancé

catégorique. «Il s'agit d'une fausse liste, composée de jeunes inscrits dans le cadre du pré-emploi, élaborée par des fous et escrocs notoires en quête de partis politiques, à l'occasion des locales et législatives prochaines» s'est-elle défendue. Révélant, au passage, que «ces individus ont proposé leurs services au leader d'un parti poli-

tique ayant déjà déclaré qu'il n'a pas de militants pour porter le message de son parti». Allusion faite à Moussa Touati, président du FNA. M^{me} Hanoune a, par ailleurs, estimé qu'il est prématuré de focaliser la vie politique sur les échéances électorales de 2012, «des rendez-vous qui demeurent lointains» a-t-elle estimé. «A l'occasion de la réunion

prochaine du Comité central du parti, nous n'allons pas aborder les élections locales et législatives. C'est encore prématuré, il ne faut pas dégoûter le citoyen. La priorité est de rendre confiance en les urnes aux électeurs» a-t-elle expliqué, en substance. Louisa Hanoune a plaidé, également pour «un nouveau politique en 2011» et appelé «à démocratiser le régime et tourner définitivement la page du parti unique». Revenant au bilan de l'année 2010, la première dame du PT s'est dite satisfaite de son parti. «On est le seul parti ayant un bilan aussi positif» a-t-elle déclaré. Concernant la politique générale du pays, elle a enregistré avec satisfaction les nouvelles orientations économiques et les acquis arrachés, relevant, toutefois, que les autorités continuent de faire marche arrière sur certains dossiers. Au sujet des dernières émeutes provoquées par la crise du logement, M^{me} Hanoune a indiqué que «cette révolte est justifiée», précisant que l'Etat devrait construire «6 millions de logements» pour en finir avec le problème. Ce qui n'est pas évident, d'autant que la crise de logement a empiré par un cumul causé par les années de terrorisme, a-t-elle noté. La SG du Parti des travailleurs a aussi exprimé son soutien aux ouvriers tunisiens et marocains et plaidé pour la non-adhésion de l'Algérie à la zone maghrébine de libre-échange. **A. F.**

Après les agriculteurs

Les pêcheurs souhaitent l'effacement de la dette

Décidément, c'est la fièvre de l'effacement de la dette qui s'empare de la corporation des pêcheurs, et ce, près de trois ans après la décision prise par le président de la République d'éponger la dette des agriculteurs et des éleveurs.

Même prononcé à demi-mot, ce vœu formulé par le premier vice-président de la Chambre de la Pêche, Ahmed Bani, à l'occasion de son intervention lors de la journée parlementaire organisée sous le thème «La richesse halieutique en Algérie : Réalité et Perspectives», cet acteur de la filière estime qu'il y a eu du deux poids, deux mesures concernant cette histoire d'effacement de la dette. «Nous ne comprenons pas pourquoi les agriculteurs ont bénéficié de l'effacement de la dette et pas les pêcheurs», s'est-il exclamé avant d'ajouter «pourtant les efforts fournis par les pêcheurs et les difficultés dans lesquelles ils travaillent sont plus importantes. En outre, l'apport des pêcheurs au profit de l'économie et de la société est plus important que celui généré par les agriculteurs», a-t-il estimé.

En fait, ces déclarations d'un professionnel de la pêche interviennent à un moment où un bras de fer oppose la banque Badr à quelque 300 pêcheurs. Ces derniers ont contracté en 2002 des crédits au niveau des agences Badr afin d'acquiescer des chalutiers dans le cadre de la politique du renouvellement de la flotte de pêche nationale. Depuis, les investisseurs qui ont bénéficié des crédits ont passé commande auprès de fournisseurs étrangers mais que beaucoup d'entre eux n'ont pas encore été destinataires de leurs bateaux et la banque leur réclame

des intérêts. «Il existe des pêcheurs qui ont contracté des sommes de 7 milliards de cts pour acquérir des bateaux. Une fois

la commande passée, il faut attendre parfois des années pour se voir sa commande livrée par le constructeur naval, car

dans ce domaine la marchandise n'est pas disponible sur le champ. Avant donc de recevoir le chalutier, la banque a déjà commencé à les harceler pour qu'ils payent 2 milliards d'intérêt au moment où il n'a pas encore commencé à travailler. Alors, d'où voulez-vous qu'ils tirent cet argent pour payer les intérêts», se demande Bani. Ces explications du vice-président de la Chambre de la Pêche le mène à proposer aux membres de la Commission de l'agriculture, de la Pêche et la Protection de l'Environnement et au secrétaire général du ministère de la Pêche présents à la journée organisée hier à l'APN, de soumettre au débat l'annulation de l'application des intérêts. «A défaut d'annuler les dettes des pêcheurs, nous demandons du moins l'annulation de l'application des intérêts sur les crédits octroyés aux pêcheurs», a-t-il conclu.

En ce qui concerne la richesse halieutique de l'Algérie, les spécialistes estiment que le stock est de plus en plus en baisse. Cette raréfaction de la ressource est essentiellement due à la surpêche et aussi à la pollution des espaces marins.

Ce qui fait que l'Algérie importe de plus en plus ce produit, en passant de 8 000 tonnes en 2001 pour une valeur de 13,1 millions de dollars à 28 000 tonnes en 2009 pour une valeur de 53,6 millions de dollars en 2009. En parallèle, l'Algérie a exporté 2 124 tonnes de poissons essentiellement nobles (essentiellement de la crevette et de la dorade) pour une valeur de 9,5 millions de dollars en 2009, selon les chiffres du ministère de la Pêche.

Hafid Mesbah

Ahmed Bani, premier vice-président de la Chambre de la Pêche «On a acquis des bateaux ferraille»

Le Jour d'Algérie : Vous avez proposé l'annulation des intérêts sur les crédits des pêcheurs, quels sont les arguments que vous avancez pour cela ?

Ahmed Bani : J'ai expliqué qu'il existe des pêcheurs qu'on accable avec des intérêts des crédits que la Badr leur a attribués pour acquérir des chalutiers. Il s'est avéré qu'avant même que les propriétaires ne reçoivent leur commande, la banque les somme déjà à verser les intérêts qui se chiffrent par milliards de centimes. Pourtant, nous ne demandons pas l'effacement de la dette comme cela a été fait pour l'agriculture.

Même en tenant compte des problèmes de la corporation, les consommateurs estiment que les prix de la sardine sont hors d'atteinte

Les prix de la sardine font souvent la une des journaux lorsqu'ils atteignent les 300 DA/kg, mais personne n'en parle lorsqu'ils tombent jusqu'à 50 DA en été. La pêche est un métier étroitement lié aux conditions climatiques et il est connu que lorsque la mer est agitée, les pêcheurs ne sortent pas, créant ainsi une situation de rareté du produit. Et comme cette activité obéit aux principes de l'offre et de la demande, on se retrouve avec les prix dont se plaignent les citoyens. En plus, nous ne pouvons nier les mauvaises conditions dans lesquelles travaillent les pêcheurs sans oublier la vétusté des bateaux de pêche.

Qu'en est-il de la flotte acquise ces dernières années ?

Justement vous mettez le doigt sur l'un des problèmes épineux de la corporation. Le ministère de la Pêche a intégré des soi-disant pêcheurs qui n'ont en réalité rien à voir avec la profession. Ils ont été encouragés à acheter des bateaux, mais une fois ces navires arrivés, il s'est avéré que 80% d'entre eux ne sont que de la ferraille qui servira au plus 5 à 6 ans.

Entretien réalisé par Hafid M.



PH/Karim B./J.A.

Distinction de quatre inventeurs pour l'année 2010

En attendant le couple invention-développement

■ Lors de la cérémonie de distinction de meilleures inventions 2010, Salem Ahmed Zaïd, chef de division des Politiques d'innovation au ministère de l'Industrie, a fait la promesse de la création d'une agence nationale de l'innovation dotée des moyens adéquats pour gérer et soutenir l'innovation.

Par Yasmine Ayadi

L'Institut national de la propriété industrielle (Inapi) a organisé, avant-hier, en collaboration avec le ministère de l'Industrie de la PME et de la promotion de l'investissement une cérémonie d'attribution de prix aux meilleures inventions de l'année 2010. Les prix ont été décernés par l'Institut national de la propriété industrielle (Inapi) à des chercheurs et inventeurs pour leurs inventions dans les domaines de la santé, l'industrie et l'environnement. Deux chercheurs et inventeurs de l'Institut Pasteur d'Alger ont obtenu le premier prix, prix d'une valeur de 200 000 DA. Il s'agit en l'occurrence de Fatiha Gacem et Mounir Mohamed Amine qui ont inventé un vaccin anti-entéroxiémie à usage vétérinaire destiné à traiter les ruminants. Le second prix est revenu par ailleurs à Saïd Samahallah qui a inventé un interrupteur électrique de haute

protection utilisable aussi bien par les ménages que dans les unités industrielles. L'auteur de cette invention, totalement sécurisée même en cas de fuite de gaz, s'est vu attribuer une récompense de 150 000 DA. Une troisième distinction, d'une valeur de 100 000 DA, a été attribuée aux travaux de recherche de Abdelhamid Harabi de l'université Mentouri de Constantine qui lui ont permis de mettre au point une membrane tubulaire pour micro et ultra filtration à partir de kaolin et zerO2. Selon Abdelhamid Harabi. Il s'agit d'un matériau minuscule poreux à base d'argile, l'invention a l'avantage d'être disponible à des prix raisonnables sur le marché national et a la capacité de remplacer le matériau en usage actuellement (oxyde de l'aluminium) dans le traitement et le recyclage des eaux usées. Le Jury des prix des meilleures inventions a décerné en outre un prix d'encouragement d'une valeur de 50 000 DA à Mohamed Mokrane, auteur d'un kit qui gère



complètement les flux urinaires notamment chez les personnes atteintes d'incontinences ou handicapés de façon pratique et hygiénique. La cérémonie de distinction de meilleures inventions 2010 a été marquée également par un débat de la famille des chercheurs et inventeurs présents. Les inventeurs ont

saisi l'occasion pour exposer le problème relatif à la protection internationale de leurs inventions dont le niveau de la protection est souvent faible. Intervenant dans ce contexte, M. Salem Ahmed Zaïd, chef de division des Politiques d'innovation au ministère de l'Industrie, a souligné qu'une loi visant à soutenir

les inventeurs et valoriser leurs travaux serait promulguée dans un futur proche. Cette loi constituerait, selon la même source, un cadre juridique et réglementaire, et un cadrage de l'innovation et une spécialisation dans le secteur industriel. Il y a lieu d'ajouter que le texte vise à faire de la recherche et de l'invention un partenaire du développement qui prend en considération les besoins du marché en matière d'innovation qui soit au service de l'entreprise. De leur côté, les chercheurs et inventeurs souhaitent toujours que leur projets d'invention soient appuyés et concrétisés par des stratégies d'accompagnement, de soutien et de financement plus efficaces puisque ni les inventeurs ni leur créations ne sont encore arrivés au stade de répondre aux besoins du secteur industriel.

Y. A.

Hommes d'affaires méditerranéens

Medelci s'entretient avec le président du Conseil

La coopération économique et les perspectives de partenariat ont constitué le thème dominant d'un entretien, mercredi à Alger, entre le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci et le président du Conseil des hommes d'affaires méditerranéens (Ecomed) et du Conseil de coopération économique (CEE), Andrea Canino.

L'entretien a porté sur «la coopération économique et les perspectives de partenariat s'articulant autour de projets concrets à inscrire dans le cadre d'une vision partagée dans le cadre de l'initiative Ecomed et de l'initiative dite de Lisbonne (stratégie 2020)», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La visite de M. Canino

s'inscrit, ajoute le communiqué, dans le cadre de «l'élaboration d'une étude sur une typologie de projets concrets qui pourraient être développés sous forme de partenariats public/privé dans les secteurs prioritaires liés à l'énergie, à l'eau, à la santé, aux télécommunications, aux transports

et aux infrastructures». L'Ecomed et le CEE regroupent respectivement les opérateurs économiques des pays méditerranéens de la rive sud (Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Tunisie) et ceux des pays de l'arc latin (Espagne, France, Italie, Portugal), rappelle la même source. **Faten K./APS**

Investissements au niveau local

4 000 projets financés en dix ans

Près de 4 000 projets d'investissement créés au titre du dispositif de l'Agence de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) ont été financés, durant cette décennie par les banques à Boumerdès, a-t-on appris des responsables du bureau de wilaya de l'Ansej. Ce nombre de projets, concrétisés ou en cours de l'être, a permis la création, durant la même période, de près de 10 000 postes d'emploi, dont la majorité sont des postes permanents, a précisé la même source en signalant un investissement global de plus de 8 milliards de dinars dans le cadre de ces projets. Selon les

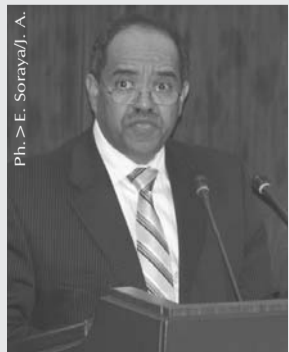
responsables du bureau local de l'Ansej, les banques de la wilaya ont financé, jusqu'à octobre dernier, quelque 351 projets durant cette année 2010, dont il est escompté, une fois opérationnels, la création de près de 900 emplois, avec une prédominance de postes permanents. Le secteur des services est en tête de liste des créneaux d'activités investis par les jeunes promoteurs avec plus de 2 000 projets (soit un taux de 60 %), suivi par le secteur industriel avec 700 projets (17 %), le secteur du bâtiment avec 400 projets (12 %), l'agriculture avec plus de 400 projets (7 %), et l'artisanat avec 150 projets (4 %),

indique la même source. Parallèlement, l'Ansej de Boumerdès a accordé des certificats d'éligibilité à plus de 12 000 projets (susceptibles d'aider à la création de plus de 30 000 postes d'emploi), sur un ensemble de près de 190 000 dossiers réceptionnés à la même période, est-il relevé. Depuis sa création, la commission de wilaya d'étude et financement (Clef) des petites entreprises, chargée de l'étude et de l'agrément des projets à financer, a traité près de 3 000 dossiers d'investissement, dont plus de 1 600 ont bénéficié d'un visa de financement, est-il ajouté.

L. M.

Commission des finances

Laksaci expose les bénéfices de l'exercice budgétaire 2008



LE GOUVERNEUR de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a présenté mercredi devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) un exposé sur les bénéfices réalisés durant l'exercice budgétaire 2008. Lors d'une réunion présidée par le vice-président de la commission, Djamaâ Rekass, le gouverneur de la Banque d'Algérie a présenté un exposé sur les bénéfices réalisés durant l'exercice budgétaire 2008 ainsi que la relation entre la Banque d'Algérie, le Trésor public et les autres banques, indique un communiqué de l'APN. Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres tenues par la commission des finances et du budget consacrées à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'année 2008.

L. M.

Crise économique

Les agences de notations financières, métronomes des marchés

■ Dès le début de la crise économique de 2008, considérée comme l'une des plus graves depuis celle de 1929, les agences de notations financières ont été le principal indicateur de la bonne ou mauvaise santé de l'économie mondiale à travers leur appréciation de la situation financière des entreprises ou des Etats.



STANDARD
& POOR'S

Fitch Ratings

Par Salima K.

Entreprises indépendantes évaluant le risque de solvabilité financière, les plus célèbres d'entre elles dont Moody's, Standard and Poor's ou encore Fitch Rating ont été souvent décriées pour leur action sur les marchés, mais demeurent sans conteste les principales références sur la solidité des marchés financiers. Elles estiment le risque de (non) remboursement des dettes que présente l'emprunteur classé schématiquement sur une échelle allant de A à D, accompagnées ou non d'un «+» ou d'un «-» ou encore 1 ou 2. Leur rôle n'a cessé de croître depuis les années 80, au point de devenir incontournable tant pour les

émetteurs que pour les investisseurs sur des marchés financiers en pleine métamorphose. Dans le cas d'une entreprise cherchant un financement, qu'il soit bancaire ou par le biais d'une émission d'obligations sur le marché, avec une note élevée l'entreprise trouvera des fonds «bon marché» à des taux d'intérêt faibles alors que dans le cas d'une mauvaise note, les taux d'intérêt grimperont et les difficultés de financement se compliqueront. Dans ce cadre, la révision à la hausse ou à la baisse d'une note accordée par une agence modifie le comportement des investisseurs et leurs capacités à prendre des risques. Ainsi, pour certains experts la responsabilité de ces structures dans la crise actuelle est engagée pour avoir trop bien noté,

dès le début de la crise des «subprime» aux Etats-Unis, les opérations financières liées aux crédits hypothécaires favorisant une sous-évaluation du risque encouru par les investisseurs et par conséquent la formation de la bulle spéculative. Toutefois, les agences de notations financières ne sont pas les seules responsables de ces financements opaques, car les banques ont quant à elles un rôle éminent dans l'appréciation des risques des emprunteurs bénéficiant de crédits. Face à l'ampleur de leur influence sur les marchés les agences ont été accusées récemment d'avoir précipité la Grèce vers la faillite et de plonger la zone euro et le monde entier dans une crise systémique, expliquent les spécialistes. Les plans de relance

inédits de mobilisation de la ressource publique ont mené à l'augmentation rapide de la dette souveraine des Etats les plus fragiles comme la Grèce, l'Espagne ou plus récemment l'Irlande, soit une détérioration du marché que les agences ont tardé à révéler dans leurs analyses. Ainsi pour la Grèce, la dégradation au printemps dernier de sa note par Standard and Poor's a eu pour conséquence d'augmenter les taux d'intérêt exigés par les investisseurs jusqu'à des niveaux insoutenables (à plus de 10%), rendant inopérants les efforts visant à se passer de l'aide des Etats de la zone euro et du FMI. En conséquence de cette influence, les agences de notations financières font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière, notamment aux Etats-

Unis où le Président Obama envisage un raffermissement de la régulation du système financier par une surveillance des procédés qu'elles emploient. Même tendance en Europe, où un accord de principe a été trouvé pour faire passer ce type d'établissements activant dans l'UE sous la supervision d'une autorité pan-européenne dotée de pouvoirs d'enquête et de sanctions. L'accord trouvé lors d'une réunion entre des représentants du Parlement européen, des gouvernements de l'UE et de la Commission européenne, au début du mois, prévoit de mettre ces agences sous la coupe de l'ESMA (European Securities and Markets Authority)

S. K./APS

Satisfecit des institutions de Bretton Woods

Les bonnes performances économiques de l'Algérie réaffirmées

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont réaffirmé à plusieurs occasions, durant l'année 2010, le maintien des performances économiques relatives de l'Algérie en dépit d'un contexte économique mondial marqué par une lente reprise et des incertitudes. A travers son conseil d'administration et l'ensemble de ses rapports publiés à l'occasion de la tenue de ses deux réunions annuelles durant l'année en cours, le FMI a constamment noté avec satisfaction les réalisations économiques de l'Algérie tout en soulignant que le pays reste confronté à de nombreux défis. «La croissance hors hydrocarbures a été vigoureuse, l'inflation est restée faible et l'Etat a accumulé une épargne considérable dans le Fonds de régulation des recettes (FRR) pour financer un vaste programme d'investissement public tout en ramenant les dettes publiques et extérieures à de très bas niveaux», a observé le conseil d'administration du Fonds dans le cadre de la revue annuelle des relations entre les deux parties. Pour lui, l'Algérie a fait face au ralentissement de l'économie mondiale à partir d'une position relativement solide, tout en relevant la position financière extérieure confortable, appuyée par des réserves officielles de devises substantielles qui fait d'elle un pays nettement créancier, et un

taux de change effectif réel proche de son niveau d'équilibre. Les administrateurs du FMI ont souscrit à l'orientation générale de l'évaluation effectuée par les services du FMI, en félicitant en particulier les autorités algériennes pour les politiques financières prudentes qu'elles ont menées et qui ont permis d'accroître sensiblement le matelas de devises, réduire la dette publique et extérieure à un bas niveau et accumuler une épargne budgétaire. Lors de sa première visite à Alger en novembre dernier, l'actuel directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, a abondé dans le même sens en soutenant que malgré un contexte international incertain, l'Algérie continue d'enregistrer de bons résultats économiques tirés par les dépenses publiques. En vertu des réformes en cours dans cette institution internationale, la

quote-part de l'Algérie au FMI a été modifiée dans le sillage de la révision générale des quotes-parts approuvée par le conseil d'administration du Fonds en novembre dernier. Cette quote-part passera de 1,25 milliard de DTS (l'équivalent de 1,92 milliard de dollars) à 1,88 milliard de DTS (l'équivalent de 2,89 milliards de dollars), soit 0,41% de la totalité des quotes-parts du FMI. La Banque mondiale a, pour sa part, salué l'amélioration de la croissance économique de l'Algérie en 2010, conjuguée à une amélioration de la balance des comptes courants, tout en établissant des pronostics positifs sur l'année 2011. Pour la BM, les pays exportateurs de pétrole de la région Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), dont l'Algérie, jouent le rôle moteur dans le redressement de cette région. Sur le plan de l'économie verte, la

BM a également observé que l'Algérie faisait partie des 14 pays à revenu intermédiaire ayant élaboré des programmes importants pour rééquilibrer leurs sources d'énergie en investissant dans les projets d'énergies renouvelables à grande échelle, en tant que sources fiables d'accès à l'énergie pour leurs populations. Cofinancés à des taux concessionnels par le Fonds pour les technologies propres géré par la Banque mondiale, ces programmes portent sur trois projets de centrales solaires hybrides à Naâma, Hassi R'mel et Meghair, sachant qu'avec un potentiel solaire considéré comme l'un des plus importants de la Méditerranée, l'Algérie ambitionne de porter à 6% la part des énergies renouvelables dans sa production électrique à l'horizon 2015.

R. E.

Changes

L'euro toujours en hausse face au dollar

L'euro s'échangeait toujours en hausse mercredi face au dollar, après un bref recul en début d'échanges, sur un marché peu actif en raison des fêtes de fin d'année. La devise européenne valait 1,3142 dollar en milieu de matinée contre 1,3116 dollar mardi soir. Avant de s'orienter en hausse face au dollar, l'euro avait reculé lors des échanges asiatiques, souffrant d'une large demande de dollars déclenchée par la dernière émission de

bons du Trésor américain de l'année, constatait un analyste. Mais l'euro s'est vite ressaisi, le marché ayant quasiment ignoré les chiffres des crédits au secteur privé en zone euro, publiés par la Banque centrale européenne (BCE) mercredi. «Les devises sont davantage ballottées par le manque de liquidités sur le marché, plutôt que par les indicateurs européens», soulignait un expert de la société financière Moneycorp.

La nouvelle politique nationale de la santé

L'utilisation des compétences nationales privilégiée

■ «Une greffe rénale effectuée en Algérie revient quatre fois moins chère qu'une prise en charge de cette prestation à l'étranger».

Par Ghani H.

Le ministre de la santé, Djamel Ould Abbès, a affirmé mardi que «la nouvelle politique nationale de la santé privilégie l'utilisation des compétences nationales, condition fondamentale pour la valorisation des efforts déployés par l'Etat pour le développement du secteur de la santé». «La substitution du savoir-faire national aux compétences extérieures, ainsi qu'au transfert des malades à l'étranger, qui n'est plus une vision de l'esprit actuellement, grâce aux efforts consentis pour la formation des personnels médicaux et paramédicaux, a contribué considérablement à réduire les dépenses de la santé publique», a souligné le ministre lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée au CHU de Tizi Ouzou. Ainsi, le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la concrétisation de cette démarche de santé publique, en visitant le Centre d'hémodialyse de cet établissement sanitaire, où il a rendu hommage au staff médical national opérant au niveau du service de néphrologie pour «avoir réussi à effectuer, depuis 2007 et avec des compétences à 90% nationales, 58 transplantations rénales, toutes couronnées de succès». «Une greffe rénale effectuée en Algérie revient quatre fois moins chère qu'une prise en charge de cette presta-

tion à l'étranger», a assuré le ministre qui a fait état de l'existence d'un «projet de décret exécutif introduisant l'extension du don d'organes (reins) à d'autres membres de la famille autres que ceux prévus par l'actuelle loi», a-t-il indiqué alors qu'il visitait des malades au niveau de ce service. Dans le but de rapprocher l'hémodialyse des malades, contraints à des séances régulières coûteuses et contraignantes, M. Ould Abbès a donné son accord pour l'ouverture de deux centres d'hémodialyse au niveau des hopitaux de Bouzeguene et d'Azefoun, qui viendront à point nommé renforcer les quatre centres opérationnels au niveau du CHU de Tizi Ouzou et des hôpitaux de Draâ El Mizane, Azazga et Ain El Hammam.

Des observations similaires ont été faites par le ministre au service de réanimation chirurgicale où sont hospitalisés des malades ayant bénéficié de la pose de la cornée de l'œil, opération ayant profité jusque-là à une dizaine de patients, selon les explications fournies au ministre par le DG du CHU, qui a assuré d'un «franc succès de toutes les opérations effectuées, puisque aucun rejet n'a été déploré», a-t-il signalé. Le ministre a souligné la «consolidation de cette prestation médicale au niveau national, par la fourniture à l'échelle locale de cet organe (cornée) importé



actuellement pour un coût de 200 000 DA l'unité, ce que suggère le projet de décret évoqué à

travers l'introduction du prélèvement d'organe sur des cadavres». La concrétisation de

cet objectif permettra, selon lui, de «diminuer de moitié le coût de la pose d'une cornée». Constatant lors de cette visite un déficit du CHU en réanimateurs au niveau du service de chirurgie d'urgence et de pédiatres, le ministre a souligné «la nécessité de combler ce manque par un redéploiement judicieux des compétences, d'autant que celles-ci ne font pas défaut au niveau de la wilaya», a-t-il estimé.

G. H./APS

France

La grippe prend des proportions inquiétantes

La grippe prend des proportions jugées inquiétantes en France, notamment en Ile-De-France, ont indiqué mercredi les réseaux de surveillance de l'évolution de la maladie. Selon les réseaux Grog (Groupes régionaux d'observation de la grippe) et Sentinelles Inserm, la grippe a franchi le seuil épidémique. En France Métropolitaine, 176 000 nouveaux cas de syndromes grippaux ont été vus en médecine

générale, a indiqué Sentinelles Inserm, qui signale que le seuil épidémique a été franchi la semaine dernière. Ce seuil correspond au diagnostic de 280 nouveaux cas pour 100 000 habitants, dépassant ainsi le seuil épidémique fixé par ce réseau à 174 cas pour 100 000 habitants, est-il expliqué. «Les virus grippaux provoquent maintenant un épidémie», en France métropolitaine, note le

réseau Grog selon lequel l'impact actuel de ces virus reste modéré même si des formes sévères sont signalées. La moitié nord du pays est la plus tou-

chée, notamment l'Ile-de-France, la basse et la haute Normandie ainsi que le Nord Pas-de-Calais, a ajouté le réseau. R. S.

Niger

Appel contre la malnutrition infantile

Le gouvernement du Niger, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont appelé à l'intensification de la lutte contre la malnutrition au Niger, dans un communiqué rendu public mardi à Dakar par le bureau de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. «Le gouvernement du Niger, l'Unicef et le PAM appellent la communauté internationale à intensifier ses efforts et mobiliser tous les moyens pour lutter contre la malnutrition infantile et ses causes structurelles, et ainsi, répondre durablement aux besoins des plus vulnérables», lit-on dans le communiqué. Selon les résultats de l'enquête

sur la nutrition de l'enfant, rendus publics le 16 décembre en cours, la situation nutritionnelle des enfants demeure «alarmante» au Niger où plus de 15 enfants sur 100 souffrent de malnutrition aiguë, et ce, malgré une bonne saison agro-pastorale 2010. Le Niger, rappelle-t-on, s'est retrouvé depuis janvier dernier en état de vulnérabilité alimentaire menaçant plus de huit millions de personnes en raison des faibles précipitations de 2009. Face à cette situation, des réponses précoces ont été menées à grande échelle, ce qui a permis d'«empêcher une détérioration rapide de l'état nutritionnel notamment chez les enfants». «La riposte du gouver-

nement et de ses partenaires a été prompt et de qualité. 313 000 enfants de moins de 5 ans souffrant de la malnutrition sévère ont pu être pris en charge par les structures publiques de santé, appuyées par l'Unicef et les ONG. Près de 38 000 enfants ont été hospitalisés et plus de 275 000 ont été soignés à domicile», a précisé la même source. Toutefois, le représentant du PAM au Niger, Richard Verbeeck, cité dans le texte, a averti que «la bataille contre la malnutrition est loin d'être gagnée et nous devons poursuivre nos efforts pour une solution durable à ce problème».

H. B.

Fièvre aphteuse

La Corée du Sud relève le niveau d'alerte

Le gouvernement sud-coréen a relevé, mercredi, le niveau d'alerte à «situation grave» face à la propagation de la fièvre aphteuse dans cinq villes et provinces, a rapporté l'agence de presse «Yonhap News». A l'issue d'une réunion des ministères de l'Administration publique et de l'Agriculture, les autorités ont créé une cellule centrale et intergouvernementale et mobilisé les fonctionnaires des autorités locales et les policiers pour les opérations de prévention. Il s'agit de la première alerte à ce niveau pour une maladie touchant le bétail après une alerte similaire lors de la propagation de la grippe H1N1 l'année dernière. La fièvre aphteuse, qui touche tous les animaux à onglons, comme les bovins, les porcs, les cerfs et les chèvres, est une maladie classée sur la «liste A» de l'Organisation mondiale de la santé animale.

G. F.

Tizi Ouzou

Ould Abbès favorable à la réalisation d'un deuxième hôpital

■ Le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, a effectué une courte virée mardi en fin d'après-midi au centre hospitalo-universitaire Mohamed-Nedir de Tizi Ouzou.

Par Hamid Messir

Les deux services de transplantation de reins et de la cornée ont été les points principaux de cette inspection du ministre qui s'est entretenu avec les responsables en charge de ces services. Comme il a eu à féliciter les équipes médicales qui procèdent depuis quelque temps à des transplantations, notamment rénales, faisant économie de transferts de malades à l'étranger.

Ainsi, selon les explications fournies par le ministre, la greffe rénale effectuée à l'étranger revient à plus de 1,3 milliard de centimes contre 420 millions de centimes pour une transplantation locale. Alors que la greffe de la cornée qui revient dans un hôpital algérien à 28 millions de centimes engendre des dépenses de plus de 54 millions si le malade est transféré à l'étranger.

Dans le même sillage Ould Abbas a indiqué qu'un décret portant sur le prélèvement d'organes sur des cadavres est au niveau des services du Premier ministère afin de mettre fin à l'importation de la cornée des

Etats-Unis d'Amérique dont le prix unitaire est de 2 000 dollars. Une mesure qui attend d'être étendue à d'autres organes une fois tous les textes réglementaires établis.

S'agissant de la revendication des élus et des populations de la wilaya de Tizi Ouzou pour la réalisation d'un second CHU, compte tenu de la surcharge à laquelle fait face l'actuel CHU, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a donné son accord de principe, d'autant plus que l'assiette susceptible d'abriter une telle infrastructure est déjà réservée au niveau de la nouvelle ville de Oued Fali, comme ont tenu à l'affirmer le wali et le P/APW à l'adresse de Ould Abbès. Avant de quitter



Tizi Ouzou, il a promis de revenir en janvier prochain, à l'occasion de la mise en service du nouvel équipement d'imagerie à résonance magnétique (IRM) acquis récemment par le CHU

Nédir-Mohamed et de s'entretenir longuement avec les différents responsables des services du même établissements hospitalier.

H. M.

JUSTICE

18 mois de prison pour soutien au terrorisme

LE TRIBUNAL criminel de Tizi Ouzou a condamné hier le prévenu A.Hamid, poursuivi pour soutien au terrorisme, à la peine de 18 mois de prison ferme, alors que son frère, jugé par contumace, a écopé d'une peine de 20 ans de prison pour adhésion à groupe armé terroriste. Les circonstances pour lesquelles les deux mis en cause ont été jugés remon-

tent à l'année 2005 quand A.Hamid est arrêté pour avoir apporté un soutien logistique à des groupes armés terroristes de Sidi Ali Bounab au sein desquels son frère activait. D'ailleurs, il été interpellé par les forces de sécurité au moment où il allait fournir des denrées alimentaires à des terroristes non loin de Tadmaït.

H.M.

Agriculture

Boumerdès à l'heure de la campagne des labours et semailles

La campagne labours-semailles 2010/2011 bat son plein à Boumerdès, s'accorde-t-on à signaler au niveau des structures locales de la direction des services agricoles et de la chambre de l'agriculture.

Pour faire face aux exigences des céréaliculteurs, toutes les dispositions sont prises par la direction des services agricoles quant à une meilleure prise en charge des agriculteurs et les problèmes rencontrés lors de la précédente campagne par les céréaliculteurs.

Ceci pour améliorer la production, notamment céréalière, et pour atteindre les objectifs affichés, soit un contrat de performance de 180 000 quintaux de blé dur et tendre contre 160 000 qx en 2009.

Les facilitations et les avantages accordés par l'Etat en matière de prix à la récolte, la disponibilité de la semence et des matériels ont donné beaucoup plus de volonté aux agriculteurs pour s'orienter vers la céréaliculture. Dans cette optique, Lakhdar Merakchi, DSA

de Boumerdès, a affirmé que la superficie réservée à la céréaliculture est plus importante que celle des années précédentes. Pour preuve, pas moins de 7 600 ha sont réservés à la céréaliculture.

42 céréaliculteurs ont bénéficié du prêt Rfig

Parmi les avantages inscrits dans le programme 2010/2011, il est à citer les prix incitatifs accordés à la récolte par l'Etat aux céréaliculteurs de 4 500,00 DA le quintal pour le blé dur et 3 500,00 DA pour le blé tendre, et l'ouverture d'un guichet unique au niveau des coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) pour ne citer que celle de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou).

Ce bureau, comme a tenu à le préciser le directeur des services agricole de Boumerdès, est composé du directeur des services agricoles, du président de la chambre de l'agriculture, du directeur général de la Badr, du directeur de la CRMA et du direc-

teur de la CCLS. Ce comité constitué de hauts responsables a pour but d'éliminer toutes les entraves de la bureaucratie et accorder toutes les facilitations aux céréaliculteurs quant au prêt, sans intérêt, «Rfig». C'est dans ce cadre que pas moins de 43 céréaliculteurs ont formulé des demandes de crédit et bénéficié de ces avantages, hormis une seule qui a été rejetée, selon Lakhdar Merakchi.

7 000 qx de semences et 10 500 qx d'intrants sont déjà distribués

Par ailleurs, notre interlocuteur a indiqué que 480 agriculteurs de la wilaya de Boumerdès ont bénéficié de semences et d'intrants livrés par les CCLS. Des quantités significatives, se targue-t-il à le signaler, sont déjà livrées aux utilisateurs.

Parmi lesquelles il cite 7 036 quintaux de semences (5 853 quintaux de blé dur et 1 183 quintaux de blé tendre) et 10 575 quintaux d'intrants, d'engrais de tous types ont été distribués

selon les exigences et les besoins exprimés par les céréaliculteurs, entre autres, 4 440 quintaux de TSP, 969 qx de SSP 20%, 1 993 qx de sulfatoze 26%, 83 qx de Fosfactyle et 3 090 qx d'urée 46%.

Outre ceux livrés, la CCLS de Draâ Ben Khedda dispose encore de 3 320 quintaux de blé, de semences certifiées et d'intrants, a rassuré Lakhdar Marakchi.

Il est à rappeler que lors de la campagne des moissons de 2009, un céréaliculteur de la région des Issers a enregistré un rendement de pointe de 62 quintaux de blé dur à l'hectare sur une superficie de 6 ha. Un rendement record national jamais égalé qui a suscité de nombreuses interrogations parmi les hauts responsables du secteur de l'agriculture au niveau de la wilaya et du ministère. Par les mesures prises en matière de prise en charge et la disponibilité des produits, cet exploit pourrait être réédité, selon certains responsables du secteur.

A.Kichni

KHENCHELA 7 000 quintaux d'olives produits

LA PRODUCTION d'olives a atteint à Khenchela, cette saison, 7 000 quintaux, soit une progression de 1 000 quintaux par rapport à l'année dernière, a-t-on indiqué mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Selon le responsable du service de la production végétale et animale, cette récolte a été obtenue sur une superficie de 161 hectares concentrés dans les localités de Kaïs, Chechar, Ouldja et Khirane, avec un rendement moyen de 50 quintaux par hectare. Une superficie oléicole de 2 600 hectares, créée à la faveur des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) entrera en production au cours des deux prochaines années et permettra d'augmenter «considérablement» la production d'olives dans cette wilaya, selon la même source. Un programme portant sur la création de 5 350 hectares de vergers oléicoles a été retenu pour la wilaya de Khenchela, dont 450 hectares pour les deux années 2011 et 2012. Ce programme sera mis en œuvre par la DSA, la conservation des forêts et le Haut-Commissariat pour le développement des steppes (HCDS). Selon la chambre de l'agriculture, les oléiculteurs locaux sont «surtout confrontés au problème de manque d'huileries», qui les oblige à expédier leurs récoltes vers les wilayas voisines en dépit du soutien de 4 millions de dinars accordé pour les opérateurs désirant créer des pressoirs. La même source a ajouté que le programme agricole actuel de la wilaya encourage les agriculteurs exploitant des terres à faibles rendements céréaliers à se reconvertir vers l'arboriculture fruitière.

R.R.



Irak

Quatre morts dans un poste de police attaqué par des kamikazes

■ Deux kamikazes ont visé hier matin un poste de police du nord de l'Irak, tuant quatre policiers, dont un officier qui avait supervisé la semaine dernière une opération contre la branche irakienne d'Al-Qaïda.

Le double attentat-suicide a eu lieu vers 7h00 (4h00 GMT) dans le quartier de Qabr al-Binat, dans l'ouest de Mossoul, deuxième ville du pays située à 350 km au nord de Baghdad. «Les deux kamikazes visaient le lieutenant-colonel Chamil Ahmed Oglah, qui a été tué», a indiqué un responsable de la police locale à l'AFP. Un troisième activiste équipé d'une ceinture d'explosifs a été abattu par la police avant de pouvoir activer sa bombe. Trois autres policiers ont péri dans l'attaque, a indiqué à Baghdad une source au ministère de l'Intérieur. Mais ce bilan

pourrait s'aggraver, car 90% du bâtiment a été détruit par l'explosion, selon le policier de Mossoul, ce qui implique que d'autres victimes pourraient être coincées sous les décombres. Les forces de sécurité ont fermé les rues proches du poste de police, interdisant son accès aux journalistes. Cette attaque pourrait être un acte de représailles contre le lieutenant-colonel Oglah, qui avait commandé la semaine dernière une opération contre une cellule d'Al-Qaïda au cours de laquelle un dirigeant de la branche irakienne du réseau avait péri, a indiqué le responsable de la police de Mossoul.

Avant de mourir hier, l'officier avait été la cible de quatre tentatives d'assassinats. Les forces de sécurité irakiennes demeurent des cibles privilégiées des mouvements insurgés en Irak, et notamment de la branche irakienne d'Al-Qaïda. C'est elle qui avait notamment revendiqué la vingtaine d'attentats perpétrés le 25 août, au cours de laquelle 53 personnes, dont plus de la moitié de policiers, avaient péri.

Les violences en Irak ont nettement diminué par rapport au pic observé en 2006 et 2007. Et novembre a été le mois le moins meurtrier en un an pour la population irakienne, selon des



chiffres officiels. Pour autant, les attentats demeurent très fréquents en Irak, notamment dans la province de Ninive, dont Mossoul est la capitale, en raison de tensions ethniques et confessionnelles qui compliquent la lutte contre Al-Qaïda. Les relations entre Arabes sunnites et Kurdes sont particulièrement tendues dans la province en raison de la volonté des autorités du Kurdistan de rattacher une partie de ce territoire à leur région autonome, qui regroupe les trois provinces de Dohouk, Erbil et Souleimaniyeh. Mossoul se trouve au cœur d'une bande de territoire de 650 km de long, de la Syrie à l'Iran, que se dispu-

tent le gouvernement central et les autorités du Kurdistan. Ninive compte en outre des minorités de chrétiens assyriens, de Chabaks, de Turcomans et de Yazidis. Malgré la baisse des violences, la sécurité a été citée par le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki comme un des dossiers prioritaires de l'action de son nouveau gouvernement, qui a obtenu la semaine dernière la confiance du Parlement. De nombreuses capitales étrangères ont salué la formation de ce gouvernement, plus de neuf mois après les législatives, comme une étape cruciale pour tourner en Irak la page de près de huit années de violences.

Nucléaire

Séoul appelle à la reprise des discussions avec le Nord

Le président sud-coréen Lee Myung-Bak a appelé hier à la reprise des discussions à six pays sur la dénucléarisation de la Corée du Nord, un geste apparent d'apaisement alors qu'il écartait jusqu'à maintenant toute discussion sans effort «sincère» de la part de Pyongyang. «Nous n'avons pas d'autre choix que de régler la question du démantèlement du programme nucléaire nord-coréen par la voie diplomatique à travers les discussions à six pays», a déclaré le président Lee.

Le président Lee affiche une grande fermeté envers Pyongyang depuis le bombardement d'une île sud-coréenne fin novembre par l'armée nord-coréenne. A une proposition chinoise de reprise des négociations à six (deux Corées, Etats-Unis, Chine, Japon, Russie), Séoul comme Washington et Tokyo avaient répondu que Pyongyang devait au préalable faire montre d'un effort «sincère». Mais le président Lee semble avoir adouci sa position et estime que la communauté internationale ne doit pas perdre de temps en vue de la dénucléarisation de la Corée du Nord alors que Pyongyang a promis qu'en 2012, année du centenaire de la naissance de son fondateur Kim Il-Sung, le pays deviendrait «grand, puissant et pro-père». Face à cette proclamation nord-coréenne, nous «devons parvenir au démantèlement de son programme nucléaire l'année prochaine», a ajouté M. Lee. Le président a également appelé à un dialogue transfrontalier, malgré les nombreux sujets de discorde et de tensions, comme le torpillage d'une corvette sud-coréenne

en mars dernier, attribué au Nord. «Nous devons renouveler les efforts pour parvenir à la paix à travers le dialogue intercoréen», tout en renforçant les moyens de défense, a-t-il dit. Le ministre des Affaires étrangères, Kim Sung-Hwan, a assuré de son côté que Séoul était ouvert au dialogue si le Nord consentait à des discussions bilatérales sur son programme nucléaire, ce que Pyongyang a toujours refusé. «Une fenêtre pour différents canaux de dialogue est ouverte si la Corée du Nord reconnaît que le Nord et le Sud, les deux parties directement concernées, doivent discuter de la question nucléaire», a indiqué le ministre à des journalistes. Selon le ministre, les cinq pays participant aux négociations avec le Nord n'ont pas encore trouvé d'accord sur les conditions de la reprise des discussions avec Pyongyang. Hier, Pyongyang a réaffirmé que son programme d'enrichissement d'uranium était destiné à des usages pacifiques afin d'alimenter un réacteur produisant de l'électricité. «Afin de fournir du combustible au réacteur, une usine moderne d'enrichissement d'uranium contenant des milliers de centrifugeuses est une installation normale», a affirmé le Rodong Sinmun, l'organe officiel du parti communiste nord-coréen. La semaine dernière, le gouverneur du Nouveau-Mexique, Bill Richardson, à l'issue d'une visite à Pyongyang, a confirmé que la Corée du Nord avait accepté le retour sur son sol d'inspecteurs de l'ONU chargés de surveiller son programme nucléaire, afin d'apaiser les tensions dans la péninsule coréenne.

Iran

Khatami prévoit plus de restrictions lors des futures élections

L'ancien président réformateur iranien, Mohammad Khatami, devenu un soutien de l'opposition, a estimé que les futures élections dans son pays connaîtraient plus de «restrictions», a rapporté hier un site internet d'opposition. Le peuple iranien participera aux élections si le processus électoral se déroule de façon «équitable», a déclaré mardi Khatami, un réformateur, dont les propos étaient cités par Rahezabz.net.

«Tout le monde prendra part au vote si les gens ont le sentiment que leurs candidats sont autorisés à participer, si les résultats correspondent aux votes (...) et s'ils sont sûrs que l'élection s'est déroulée de façon équitable», a-t-il déclaré à l'adresse

d'un groupe de députés réformateurs. «Si ces conditions sont remplies, alors nous déterminerons notre façon d'agir. Mais vu la situation actuelle, il semble que les choses seront plus difficiles à l'avenir (...) les restrictions seront plus nombreuses.» M. Khatami, président de 1997 à 2005, a rejoint les rangs de l'opposition après la réélection du président Mahmoud Ahmadinejad en juin 2009 qui, selon lui et d'autres leaders de l'opposition, avait été entachée de fraudes. Le résultat de ce scrutin avait provoqué d'énormes manifestations à Téhéran réprimées par le régime. Une dizaine de manifestants avaient été tués, des milliers d'autres arrêtés et des centaines poursuivis en justice, dont des

hommes politiques et des journalistes. Khatami, qui a réitéré les demandes de l'opposition pour la libération de tous les prisonniers encore détenus dans le cadre de ces manifestations, a énoncé les mesures qui permettraient au scrutin d'être équitable. «Cela nécessiterait des mesures saines dans le processus électoral, notamment dans la préparation, la validation des candidats, le droit des candidats à superviser les élections et le décompte des voix», a-t-il dit.

Le Conseil des gardiens de la Constitution est chargé d'avaliser les candidatures aux élections, valider le résultat du scrutin et d'en examiner les plaintes.



Points chauds

Otages

Par Fouzia Mahmoudi

La France possède deux otages en Afghanistan que les talibans retiennent depuis maintenant un an. Tous deux journalistes, on ne peut pas dire qu'ils aient dans les premières semaines de leur captivité pu jouir du soutien inconditionnel de leur pays, bien au contraire. En effet, peu après l'annonce de leur enlèvement, de nombreux politiques de droite, pour la plupart très hauts placés et même pour certains des conseillers directs de Nicolas Sarkozy, ont jeté le blâme sur les journalistes. Accusant les deux hommes de négligence et d'imprudence, la droite avait choqué par la dureté de ses propos et surtout par leur indécence alors que deux de leurs concitoyens étaient retenus par des terroristes. La gauche, notamment, avait d'ailleurs tout de suite sauté sur l'occasion pour dénoncer l'attitude des proches de Sarkozy. Depuis, comme l'on s'en doute, le gouvernement français a repris les choses en main et négocié depuis avec les talibans en vue d'une libération. Pourtant, malgré l'implication du gouvernement, parfois remise en cause par des proches des deux otages, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Par ailleurs, l'on a pu noter que cela soit dans les médias ou sur la place publique, l'enlèvement de ces deux journalistes n'a pas suscité l'émoi qu'avaient suscité les enlèvements des reporters Christian Chesnot et Georges Malbrunot ou encore de Florence Aubenas en Irak. On est également encore loin de la mobilisation sans précédent qu'avait occasionnée le Kidnapping de la franco-colombienne Ingrid Betancourt. Il semblerait que le sort des deux otages français retenus en ce moment ne bouleverse par l'opinion française qui, d'après de nombreuses études, partage de plus en plus le sentiment premier exprimé par l'Elysée. En effet, l'imprudence supposée des journalistes est ainsi pour beaucoup de Français la première raison de leur enlèvement. Reste tout de même que l'Etat français se doit aujourd'hui de veiller à ce que ces deux otages soient libérés dans les plus brefs délais après un an de captivité. Reste aux dirigeants français à faire des deux journalistes une priorité pour faire avancer les choses au plus vite, mais cela ne semble pas gagné, et le sort des otages reste ainsi encore grandement incertain et surtout secondaire aux yeux des politiques français qui ont surtout à cœur aujourd'hui de se préparer pour 2012.

F. M.



L'Orchestre national de Barbès se produit à l'Atlas pour la première fois

Polyphonie et métissage culturel

■ L'Orchestre national de Barbès fait la synthèse de différents idiomes et styles musicaux maghrébins et africains, le tout donnant un métissage culturel sonore.

Par Y.Madi

L'Orchestre national de Barbès (l'ONB) a signé avant-hier son premier concert à la salle Atlas de Bab El oued (Alger) où il s'est produit devant son public. C'est la première fois que le groupe, adepte de la musique world maghrébine, tient un concert à Alger où il était attendu depuis longtemps. Ce concert riche en couleurs était tel un arc-en-ciel dégagant rythmes variés, métissages de styles musicaux et chants divers.

Le premier concert de l'ONB à Alger, même si le parcours artistique du groupe remonte à

L'Orchestre national de Barbès.



une quinzaine d'années, a été un pur moment de bonheur, détente et de danse. La salle a vibré sans arrêt durant deux heures. Les artistes enchaînaient titre après titre, avec une énergie fantastique. Saxophone, bendir, basses, derbouka, kerkabou, gembri et clavier étaient tous présents. La fusion des sons émanant de ces instruments, ajoutée aux chants et aux acrobaties des artistes, n'a pas laissé le public indifférent ; elle a créé

un climat original, emprunt d'une synergie culturelle réussie. Des sonorités reggae, rock, gnawi, créole, manouche, jazz et notamment alaoui, ont formé les airs et les rythmes produits par les douze musiciens et accompagnés de texte prônant l'amour, la paix et dénonçant le racisme ou encore la ségrégation. Les membres du groupe ont exprimé leur joie de pouvoir offrir au public algérois l'opportunité d'assister à leur concert et tenter

ainsi d'effacer une frustration partagée avec leurs fans d'Alger, espérant l'organisation d'autres rencontres à l'avenir. «*Bien sûr que ce n'est pas du tout une date ordinaire de se produire à Alger. Il y a un rapport beaucoup plus fort car le public algérien porte en lui le patrimoine musical maghrébin. C'est comme si nous jouions de la musique à la maison*», a confié Kamel. A une question relative au départ de certains musiciens du groupe et

leur remplacement par d'autres, Youcef a tenu à préciser que «*le noyau dur du groupe est resté le même*», estimant qu'il était tout à fait normal ou naturel qu'un musicien décide de se lancer en solo «*comme ce fut le cas pour les chanteurs Fateh et Larbi Dida*». A propos du style alaoui qui occupe une place assez importante dans l'ensemble des chansons du groupe, Taoufik a indiqué que ce style musical, même s'il est typique à une région bien précise, comporte dans ses rythmes des sonorités très rock et s'adapte facilement aux différents genres musicaux. «*La musique que nous faisons est une musique assez révoltée, ce n'est ni de la musique douce ni de la musique de chambre*», a tenu à souligner Kamel pour expliciter l'apport des rythmes alaoui à leur musique, précisant que le métissage se fait d'une manière très spontanée.

Y.M.

Arts plastiques

34 artistes récompensés à Guelma

La clôture des 7^{es} journées nationales «Arc-en-ciel» des arts plastiques a donné lieu, avant-hier à Guelma, à la remise d'attestations honorifiques à 34 artistes participants. A cette occasion, le club musical de la maison de la culture Abdelmadjid-Chafai, qui organise régulièrement cette rencontre

annuelle depuis 2004, a donné un concert en l'honneur des participants représentant 14 wilayas du pays. Selon les organisateurs, cette édition a enregistré une participation record, avec 40 toiles et aquarelles exposées du 26 au 28 décembre, signées d'artistes d'Oran, Tiaret, Tlemcen, Tissemsilt, Sidi Bel-

Abbès, Laghouat, Alger, Tizi Ouzou, Constantine, Biskra, Oum El Bouaghi, Batna et Tébessa. De nombreux enfants, mettant à profit les vacances d'hiver, ont visité l'exposition, accompagnés de leurs parents, montrant un vif intérêt pour les arts plastiques.

R.C.

Festivités de la célébration du nouvel an amazigh

Yennayer 2061 fêté dans la capitale du M'zab

La capitale du M'zab, Ghardaïa, a été choisie par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) pour abriter du 10 au 12 janvier prochain les festivités de la célébration du nouvel an Amazigh «Yennayer 2061», a annoncé depuis Ghardaïa M. Assad, chargé du département culturel au HCA. «*Ce choix est dicté par le fait qu'il existe toujours à Ghardaïa, qui a une histoire millénaire, une tradition vivace de la célébration de l'an amazigh*», a souligné M. Assad. «*Le*

HCA organise annuellement la célébration de Yennayer itinérant, à travers les régions du pays, afin de réhabiliter l'amazighité de l'Algérie, son identité, sa culture et sa langue», a-t-il ajouté. Cette célébration à Ghardaïa s'articulera autour d'un programme riche et varié, concocté par le HCA en collaboration avec la wilaya, pour que Yennayer devienne un symbole de retrouvailles entre Algériens, a-t-il estimé. Au programme de ce nouvel an amazigh figurent une caravane d'ini-

tiation à l'écriture et à la lecture de tamazight, sous forme d'ateliers, des conférences et tables rondes sur de la dimension nationale de Yennayer, une démonstration autour des rituels amazighs, notamment l'art culinaire. Une exposition de livres d'expression amazighe et une animation artistique de différentes régions du pays seront organisées durant cette fête. En marge des festivités marquant le nouvel an amazigh, une fresque picturale sera réalisée par les

étudiants des écoles des Beaux-Arts et un hommage du HCA sera également rendu à quelques figures du monde culturel de la région du M'zab qui ont œuvré à la promotion de l'amazighité. Le 1^{er} Yennayer correspond annuellement au 12 janvier, mais est célébré la veille. Le premier jour de l'an amazigh à Ghardaïa est célébré le 7 janvier par des rites symbolisant la joie, la fertilité et la solidarité.

R.C.

«L'empire contre-attaque» et «La panthère rose»

Les films entrent dans le patrimoine cinématographique

Faut-il qu'un réalisateur décède pour que son film soit reconnu par la Bibliothèque du Congrès américain ? On pourrait croire qu'il faut attendre la mort d'un réalisateur pour qu'un film entre dans la prestigieuse liste du patrimoine cinématographique américain avec l'accord de la Bibliothèque du Congrès. *The Hollywood Reporter* révèle ainsi que «*L'empire contre-attaque*» et «*La panthère rose*» viennent d'être choisis parmi la sélection

des nouveaux films de cette bibliothèque très officielle pour leur «*signification culturelle, esthétique ou historique*», quelques semaines après la mort de leurs réalisateurs respectifs : Irvin Kershner et Blake Edwards. Même constat avec «*Y a-t-il un pilote dans l'avion ?*» qui entre dans cette prestigieuse liste après le décès de son acteur principal, Leslie Nielsen. Mais ce ne sont pas les seuls films de la sélection : «*Les hommes du président*»,

«*L'exorciste*» et «*La fièvre du samedi soir*» complètent la liste. Pour être accepté, un film doit être sorti depuis plus de 10 ans et la Bibliothèque du Congrès s'efforce d'assurer qu'il soit préservé pour les générations futures, soit à travers son propre programme massif de conservation des films, soit à travers des partenariats avec d'autres fonds d'archives, studios et réalisateurs.

Agence

AGENDA CULTUREL

MUSIQUE

Jusqu'au 30 décembre 2010 à la salle Ibn Zeydoun, 5^e Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes.

CINEMA

Jusqu'au 31 janvier 2011, aux salles Algeria et Cosmos Alpha, projection du film «*Harry Potter et les reliques de la mort*» de David Yates, à raison de trois séances par jour.

PEINTURE

Jusqu'au 31 janvier 2011 au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA), méga exposition des œuvres du défunt artiste peintre Mohamed Issiakhem, disparu il y a 25 ans.

Jusqu'au 5 janvier 2011 au Centre des loisirs scientifiques d'Alger, exposition intitulée «*La peinture, moyen de soin*», du plasticien Mohamed Djoua.

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

Jusqu'au 30 janvier 2011, 3^e Salon d'automne, avec la participation d'artistes peintres, de sculpteurs et de photographes de toutes les régions du pays.

Coup-franc direct



L'imbroglia !

Par Anouar M.

Le professionnalisme n'est pas aussi rose que ne le pensaient certains, croyant qu'avec l'avènement de cette nouvelle ère beaucoup d'obstacles seront levés et que les clubs trouveront de meilleures conditions. Toutefois, ils ont vite déchanté avec la crise financière qu'ils affrontent sans que personne ne leur vienne en aide. Même l'ouverture du capital de certaines SPA créées par certains clubs n'attirera aucun investisseur, et on peut d'ores et déjà avancer que cette expérience est en passe d'être un total échec. Les clubs n'ont pas de sources de financement et certains dirigeants ne peuvent éternellement payer de leurs poches, d'autant plus que les dépenses augmentent de jour en jour. Ces clubs sont vraiment dans l'imbroglia et doivent affronter les différents problèmes auxquels ils font face seuls, sans l'aide des pouvoirs publics. Ces derniers pensent vraiment qu'ils peuvent s'en tirer maintenant que ce sont des SPA, alors que la réalité est tout autre. Les clubs souffrent et ne peuvent rien faire, d'autant plus que les choses ne sont pas claires du fait qu'ils n'ont pas reçu les aides et la facilité promises par la FAF qui avait déclaré accompagner les clubs dans cette nouvelle expérience, avant qu'ils ne se rendent compte que tout cela n'était que littérature. La réunion d'aujourd'hui qui regroupera les clubs de Ligues 1 et 2 et le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, sera déterminante pour l'avenir de ces formations qui décideront ensuite des suites à donner. **A.M.**

ES Sétif

Saïb ne sera pas l'entraîneur de l'Aigle Noir

L'ancien capitaine de l'équipe nationale algérienne de football, Moussa Saïb, ne pourra pas entraîner l'Entente de Sétif, faute de disposer d'une licence CAF, a-t-on appris, mercredi auprès de M. Laïd Nouaoui, responsable administratif du club. L'ancien coach de la JS Kabylie devait, rappelle-t-on, rallier Sétif, vendredi prochain, pour assister à la rencontre de mise à jour ES Sétif-MC Alger et parapher son contrat à la fin du match. Il ne pourra finalement pas le faire, n'étant pas

muni de ce «sésame» désormais obligatoire pour pouvoir prendre place sur le banc de touche, a expliqué la même source.

«Cette défection involontaire» de l'ex-milieu de terrain de l'AJ Auxerre fait que l'équipe phare des Hauts Plateaux, engagée sur plusieurs fronts, dont la Ligue des champions africaine, est toujours à la recherche d'un successeur à l'italien Gianni Solinas qui a regagné son pays, il y a quelques jours, pour «raisons familiales».

Tournoi de l'Unaf (U18)

La sélection algérienne en Libye

La sélection algérienne des moins de 18 ans (Académie de Sidi Moussa) participera au tournoi de l'Union nord-africaine de football (Unaf) prévu en Libye du 4 au 15 février 2011, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF). Outre l'Algérie, le tournoi verra la participation de la Tunisie, du Maroc et de la Libye (pays organisateur). L'Académie de Sidi Moussa prépare la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations des moins de 19 ans, qu'organiserait l'Algérie en 2013.

1/32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football MCS-USMA et CSC-MCO, les chocs

■ Deux Chocs sont programmés pour ce vendredi pour le compte des 1/32^{es} de finales de la Coupe d'Algérie de football, à savoir, MCS-USMA et CSC-MCO.

Par Anouar M.

Ainsi, ce premier choc qui opposera deux équipes de Ligue 1, à savoir, le MC Saïda et l'USM Alger devrait tenir toutes ses promesses, d'autant plus que les deux équipes souhaitent aller le plus loin possible dans cette compétition. La formation de Saïda qui traverse une période faste en championnat avec des résultats plus que satisfaisants souhaitent faire tomber les Rouge et Noir pour se qualifier au prochain tour de cette compétition. Les coéquipiers de Hadiouche, meilleur buteur du club, et malgré la difficulté de la tâche souhaitent réaliser un bon résultat. Toutefois, ils doivent faire très attention à cette formation de l'USMA qui ne veut pas laisser cette occasion et feront tout pour ramener la qualification. En difficulté en

championnat, l'équipe algéroise veut se reprendre en Coupe et donc essayer de se qualifier au prochain tour. L'autre choc de cette journée, verra le leader du championnat de Ligue 2, le CS Constantine, croiser le fer avec le MC Oran. Ce match devrait aussi attirer l'attention des puristes de la balle ronde surtout que les deux équipes produisent en général du beau football et disposent de joueurs de métier. Les Sanafirs veulent confirmer leur bonne santé en championnat lors de ce match et donc remporter ce



L'USMA en danger à Saïda

match, même si leur mission ne sera pas de tout repos. En effet, les Hamraoua ne se laisseront certainement pas faire et comptent aussi se qualifier au prochain tour et pour cela, ils doivent l'emporter. La JS Kabylie, elle, aura la

mission relativement facile, puisqu'elle croquera le fer avec la modeste équipe du CRB Sédrata. Le CR Belouizdad, lui, se rendra à Chlef pour affronter le CRB Sendjas et ne devrait pas trouver de peine pour se qualifier aussi. **A. M.**

PROGRAMME DES RENCONTRES Vendredi 31 décembre 2010 à 14h15

Constantine (Hamlou) : CSC-MCO	Tizi Ouzou : JSK-CRB Sédrata
Saïda (13-Avril) : MCS-USMA	Batna (1 ^{er} Novembre) ABM-USMAN
Mascara (Opow) : ARBGhris-CMBThenia	Mostaganem : ESM-FCB Frenda
Alger (20-Août 55) : OMR-N Tadamoun Souf	Aïn M'lila (OPOW) : AS A. M'lila-JSMB
Kouba (Benhadad) : PAC-IRN Hajar	Oran (Bouakeul) : ASMO-CRB A Turck
Chlef (Boumerzag) : CRBSendjas-CRB	Rouïba (Opow) : NARB Reghaïa-JSSaoura
B.B.Arréridj (20-Août) CABBA-Hydra AC	Biskra (Opow) : USDoucén-MCEE
Blida (Tchaker) : USMB-RUDS Batna	Tébessa (Opow) : NRB Chréa-CAB

Mise à jour du championnat de Ligue 1 L'ESS à l'épreuve du MCA

Quarante-huit heures seulement après son match de Coupe d'Algérie face à la formation du CR Merrine, l'Entente de Sétif aura à disputer un autre match, celui-là face à la formation du Mouloudia d'Alger pour le compte de la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1. L'Entente qui est maintenant distancée de quatre points par l'ASO Chlef fera tout ce qui est en son possible pour remporter les trois points de la victoire lors de ce match très important pour elle. Sans entraîneur, depuis le départ de l'italien, Solinas, l'ESS abordera cette rencontre

avec tout le sérieux voulu pour faire plaisir à ses supporters qui attendent que leur équipe revienne à hauteur des Chéliens. Cela devrait être dans les cordes des gars de la ville des Hauts Plateaux, surtout qu'on connaît la qualité de son effectif constitué en partie de joueurs internationaux évoluant en équipe A et A'. Toutefois, la formation sétifienne devrait faire très attention à cette équipe du MCA qui ne se déplacera pas à Sétif en victime expiatoire. Le Doyen et après sa qualification en Coupe aux dépens de l'équipe de l'IRB Tيارت envisage de se relancer en championnat et

pour cela, il souhaite ramener un résultat probant de ce déplacement au stade du 8-Mai 1945 de Sétif. Les poulains de Michel veulent surprendre les Sétifiens, même s'ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos face à la solide équipe de l'Entente. Les Mouloudéens croient en leurs chances et se donneront à fond pour être au rendez-vous et prendre au moins un point. A noter que le match sera officié par l'arbitre international Djamel Haimoudi, assisté par Bechirene et Hedia.

Raouf F.

CHAN 2011 (Amical)/Algérie A'-Tchad (3-1)

Benchikha tire d'importants enseignements

La sélection algérienne A' des joueurs locaux a battu, non sans difficultés, son homologue du Tchad 3 à 1 (mi-temps 2-0) mardi au stade du 20-Août (Alger) en match amical comptant pour la préparation de l'Algérie en vue du 2^e championnat d'Afrique des Nations CHAN-2011, prévu au Soudan du 4 au 25 février.

Les capés de l'entraîneur Abdelhak Benchikha n'ont pas attendu le traditionnel round d'observation pour aller inquiéter la cage de la sélection du Tchad. Les attaquants algériens ont usé de tirs lointains pour tenter d'ouvrir la marque, notamment par Djabou, Metref et Djali. Après plusieurs tentatives, le sociétaire de l'Entente de Sétif, Hocine Metref, ouvre la

marque en reprenant victorieusement une balle repoussée par le portier tchadien Maidoun (31). Les Tchadiens ont tenté de réagir en sortant timidement de leur zone mais leurs offensives ont été désordonnées et peu efficaces à l'approche de la surface de réparation algérienne.

Les espaces laissés par les hommes de l'entraîneur égyptien Chérif Al-Khachab ont permis à Belkalem de doubler la mise à la fin de la première mi-temps (45). De retour des vestiaires, le gardien algérien Doukha a commis une grosse bévue en relâchant la balle dans les pieds de l'attaquant Assalanou qui a réduit la marque pour le Tchad à la 55^e minute de jeu. Les Algériens réagissent deux



minutes plus tard, en creusant l'écart par le même Belkalem qui réalise ainsi le doublé.

Le jeu a été ensuite caractérisé par des duels physiques et des interventions à la limite de la correction par les

joueurs du Tchad. De leur côté, les coéquipiers du capitaine Laifaoui tombent dans la facilité et ratent des occasions nettes de scorer. «C'est un match d'évaluation technique et physique de mon équipe.

J'ai décelé des points négatifs mais aussi beaucoup de choses positives, notamment dans la possession de la balle et la percussion de nos attaquants», a indiqué le sélectionneur national, Abdelhak Benchikha.

«Il nous reste deux stages qui seront ponctués par deux matches amicaux devant le Niger et le Luxembourg. J'ai dit aux joueurs que ceux qui ne donnent pas satisfaction seront remplacés.

Je ne le répète pas assez, les portes restent ouvertes à tous les talents capables de représenter dignement les couleurs nationales lors du CHAN 2011», a-t-il ajouté. Le sélectionneur du Tchad, l'Egyptien Chérif Al-Khachab, a estimé, pour sa part, que ce

match amical a été «bénéfique» pour les deux équipes. «Nous sommes en train de bâtir une équipe d'avenir constituée de joueurs âgés entre 20 et 22 ans. La sélection algérienne pratique un beau football et renferme en son sein des éléments talentueux», a-t-il affirmé.

L'Algérie disputera deux autres rencontres amicales avant son déplacement au Soudan. La première contre le Niger le 22 janvier 2011, et la seconde face au Luxembourg le 29 du même mois.

Au Championnat d'Afrique des Nations 2011, l'Algérie évoluera dans le groupe (A) en compagnie du Soudan, de l'Ouganda et du Gabon.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

LA QUESTION DU JOUR

L'année qui vient à la lumière de celle qui s'en va

Par Mohamed Habili

L'année 2010 a commencé et s'est achevée en droit fil de 2009. Comme elle n'a rien apporté de nouveau, de radicalement nouveau s'entend (sinon peut-être les révélations de Wikileaks, qui d'ailleurs n'ont fait pour l'essentiel que confirmer ce que chacun savait déjà peu ou prou), on peut dire d'elle qu'elle a été une année 2009 bis.

Chez nous, où pour la première fois depuis longtemps les questions économiques ont supplanté les questions politiques, elle a été une année de consolidation de la démarche économique inaugurée en juillet 2009, avec la publication de la loi de finances complémentaire. Depuis lors, il a été régulièrement annoncé son abandon. Beaucoup se disaient dans les mois qui ont suivi que les nouvelles orientations étant dictées par la panique (mauvaise conseillère) qui s'était emparée du gouvernement devant la baisse importante des recettes pétrolières, par suite de la récession mondiale, elles perdraient leur raison d'être dès lors que la reprise se serait confirmée, et seraient de ce fait vite abandonnées. Il n'en a rien été. Le prix du baril s'est nettement redressé, en restant cependant en-deçà du niveau qui était le sien avant que la crise ne frappe, sans que les mesures en question ne soient si peu que ce soit remises en cause. Au contraire, elles ont été renforcées, complétées en 2010 par d'autres à l'avenant.

Reconnaissons toutefois qu'au moins une des prévisions faites par les adversaires de ce nouveau cours s'est révélée juste, à savoir que l'objectif de réduire significativement les importations ne serait pas atteint. Encore qu'il soit possible de leur répliquer que le but n'était pas tant d'obtenir une réduction que d'enrayer l'accroissement exponentiel du coût des importations.

Comme en désespoir de cause, les anti-LFC 2009 ont fustigé la nouvelle ligne comme quelque chose qui relève du patriotisme économique, et de son double le protectionnisme, ces deux aspects conspirant pour déterminer une démarche à leurs yeux des plus contestables, indépendamment des circonstances.

Une autre qualification était possible, celle de pragmatisme. Mais définir une attitude quelconque comme pragmatique, c'est reconnaître du même coup que du moins elle ne nourrit pas de mauvaises intentions. Cela revient à tout le moins à lui accorder les circonstances atténuantes, pour autant que même cette façon de l'appréhender ne lui vaud pas absolue complète. Or, ces adversaires ne voulaient pas seulement comprendre. En tant que militants libéraux, ils ne pouvaient se contenter que de l'abandon de la nouvelle économie politique. D'où cette bizarrerie : le directeur du FMI niant devant des journalistes algériens que les mesures dénoncées par eux soient aussi protectionnistes qu'ils le prétendent. Cette même réponse sera faite par la suite par Raffarin, le «Monsieur Algérie», à une question de la même veine, formulée par un journaliste qui apparemment ignorait l'objection soulevée par Dominique Strauss-Kahn à ce propos.

Mais le fait est qu'on ne peut dire d'une année qu'elle a été en droite ligne de celle qui l'avait précédée que rétrospectivement, en privilégiant de plus, plus ou moins arbitrairement, certains de ses aspects sur d'autres. L'exercice en sens inverse, consistant à projeter le regard suivant la flèche du temps, sur l'année à venir, sur l'année qui déjà s'annonce, pour tenter d'en déceler les grands traits, au moins sous certains rapports, est certes plus délicat, plus risqué aussi, mais il n'est pas une gageure impossible à tenir. A condition de bien voir qu'il ne s'agit dans ce cas que de probabilités fortes, de tendances lourdes.

Une fois prises toutes ces précautions, y a-t-il du moins quelque chose dont on peut être raisonnablement sûr qu'il présentera pour l'essentiel les mêmes caractéristiques que celles revêtues en 2010 ? Je crois qu'on peut répondre par l'affirmative à cette question. Oui, la crise économique mondiale constituera le leitmotiv de 2011, son trait marquant, de la même façon que durant l'année qui prend fin. **M. H.**

RÉVEILLON SOUS HAUTE SURVEILLANCE



Djalou@hotmail.com

LES VOLEURS N'ÉTAIENT AUTRES QUE SES VOISINS

L'appartement d'un diplomate turc cambriolé

■ Trois personnes ont été arrêtées dans cette affaire. L'accusé principal a été poursuivi pour vol par intrusion et violation de domicile, tandis que les deux autres ont été accusées de dissimulation d'objets volés.

Par Salah H.

L'appartement d'un diplomate turc résidant en Algérie a été cambriolé. Les voleurs se sont emparés de tous les objets de valeur, d'un micro-ordinateur portable, d'un lecteur DVD... etc. Travaillant à l'ambassade de Turquie en Algérie, la victime a déposé plainte auprès des forces de sécurité territorialement compétentes, et les cambrioleurs ont été identifiés en un temps record. Il s'est avéré que les mis en cause ne sont autres que des voisins de la victime. Trois personnes ont été arrêtées dans cette affaire. L'accusé principal a été poursuivi pour vol par intrusion et violation de domicile, tandis que les deux autres sont accusées de dissimulation d'objets volés. L'accusé principal a

exploité l'absence de son voisin et le peu d'affluence dans le coin pour s'introduire dans l'appartement du diplomate à 14 heures. Il est indiqué dans l'ordonnance de renvoi que le mis en cause dans cette affaire a profité du fait que son voisin de palier avait laissé la fenêtre de son appartement ouverte pour s'introduire subrepticement dans son appartement. Il avait en sa possession deux grands sacs qu'il avait rempli des objets de valeur trouvés dans l'appartement avant de prendre la fuite. Les objets volés ont été trouvés par les enquêteurs chez un ami de l'accusé principal, dans son magasin de téléphone portables. La victime a surpris tout le monde en pardonnant aux mis en cause pour les faits qui leur sont reprochés dans cette affaire, à savoir cambriolage, vol par effraction et dissimu-

lation d'objets volés. Cette décision a été prise par la victime après que l'accusé principal ait fait part des raisons qui l'avaient poussé à commettre cet acte répréhensible. Il a rappelé au tribunal qu'il avait perdu en l'espace de deux années ses deux parents. Sans revenu, ce dernier, selon ses déclarations, n'a pas trouvé d'autres moyens de subvenir aux besoins de son frère et de sa sœur que de recourir à la rapine. Le mis en cause a exprimé ses regrets et révélé qu'il avait vendu les appareils volés à des prix très bas puisqu'il a cédé le micro portable à 25 000 DA et bradé le lecteur DVD à 1 000 DA seulement au propriétaire du magasin de portables. Il a reconnu en outre que ce dernier ne savait pas que les objets vendus étaient volés.

S. H.

Timimoun

7 morts et 2 blessés dans un accident

Sept personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu mardi après-midi dans la wilaya d'Adrar, a-t-on appris mercredi de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à la collision de deux véhicules touristiques, circulant sur la RN-6 près de la localité de Foug Kheneg, au nord de Timimoun, aux limites territoriales avec la wilaya de Béchar, a-t-on précisé. Les 7 victimes, toutes des occupants des deux véhicules, sont décédées

sur place, vu la violence du choc de cet accident qui serait, selon les premiers éléments d'information, dû à un dépassement dangereux.

Les dépouilles des victimes et les blessés ont été évacués vers l'hôpital de Timimoun distant de quelque 180 km du lieu de l'accident, précisent les services de la Protection civile.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances précises de l'accident.

K. L.